L'ÉCHO

VINON-SUR-VERDON

Magazine municipal n°191 - Juillet - Août - Septembre 2026



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRETÉ URBAINE
écO prOpre ****
VINON-SUR-VERDON

Le parcours de Serge Scotto - Retour sur la fresque

• Serge, pouvez-vous vous présenter en quelques mots et revenir sur votre parcours d'artiste ?

J'ai un parcours très diversifié, ayant tâté à tout ce qu'on peut faire avec un stylo ou un crayon : le journaliste, le peintre, le romancier, le dessinateur, le scénariste... Un peu comme le poulpe à huit bras, je dois dire que c'est cette souplesse qui m'a permis de réussir à joindre les deux bouts malgré tout, depuis quarante ans que je fais l'artiste.

• Vous êtes également connu pour votre travail en BD, notamment l'œuvre de Marcel Pagnol ; comment est née cette aventure ?

Adapter Pagnol en BD, ce n'était même pas une idée mais la simple évidence d'un manque... **Il est le meilleur raconteur d'histoires de la littérature populaire du XXe siècle et a fait de la Provence le décor d'histoires universelles**, car il faut se souvenir qu'il était de son temps le Français le plus connu dans le monde entier, où étaient traduits ses livres, jouées ses pièces et tournés ses scénarios jusqu'à Hollywood, dès les années trente.



Nous, les Provençaux, qui l'aimons parce qu'il fait partie du patrimoine, voire presque de la famille, prenons finalement peu la mesure de sa gloire internationale... Et surtout ce n'est pas un auteur intellectuel, il est parfait pour la BD, qui conjugue l'art du théâtre - avec cette prédominance des dialogues - et du cinéma, avec cette mise en images très proche de la mise en scène cinématographique.

Et Pagnol, en tant qu'auteur de théâtre, est un maître du dialogue, tout comme il est également un homme de cinéma, au progrès duquel il a énormément contribué, et quand on lit ses souvenirs d'enfance pour les adapter à la BD, on réalise à quel point il a une écriture visuelle : c'est un peu, en le lisant, comme s'il nous indiquait constamment où placer la caméra, car ce sont des images qu'il nous décrit, c'est un auteur qui donne à voir !

Puis le hasard a voulu que dans la vraie vie je devienne l'ami de Nicolas Pagnol, son petit-fils : je dirais qu'on a eu tous les deux la conversation que je viens d'avoir avec vous et, peu à peu, est née l'idée de la collection que nous avons initiée ensemble, et qu'a aussitôt approuvée Jacqueline Pagnol (épouse de l'écrivain), car Marcel adorait la BD — son œuvre est d'ailleurs émaillée de nombreux clins d'œil au neuvième art — et il lui avait laissé, un peu comme une dernière volonté, la consigne de faire vivre son œuvre après lui, pour « ne pas devenir un écrivain poussiéreux dans les rayons des bibliothèques ».

• Depuis combien de temps exercez-vous dans le domaine du dessin / de l'illustration / de l'écriture et de la bande dessinée ?

Mon premier dessin a été publié dans le quotidien rouergois "Centre Presse" en 1984, mais j'avais déjà dessiné sur les trottoirs pour commencer à gagner quelques pièces...

Mon premier article a été publié peu après, je faisais beaucoup de critique culturelle, j'ai été éditorialiste aussi, dans divers titres de la PQR (Presse Quotidienne Régionale). Mon premier roman, « Le crapaud qui fume », est sorti en 2000 et j'ai dû publier depuis une bonne vingtaine de bouquins et une cinquantaine de BD, principalement au scénario, et je regrette d'ailleurs de n'avoir plus le temps de dessiner davantage. C'est pourquoi je prends beaucoup de plaisir chaque fois que l'occasion m'en est donnée, surtout en grand !

• Quelles ont été les grandes étapes de réalisation de la fresque ?

D'abord je me suis rendu sur place, où j'ai assisté à une réunion initiée par Monsieur le maire, en compagnie d'un aréopage municipal avec lequel nous avons réfléchi à ce que nous devrions donner à voir et ce que nous voulions raconter...

DANS LES COULISSES DE LA FRESQUE



Il fallait s'inscrire à la fois dans l'histoire de Vinon, qui remonte aux Romains, et dans sa modernité. Il est vite apparu que le vieux pont en serait l'emblème transgénérationnel évident, c'est une pièce architecturale majeure du pays, et puis l'idée de le donner à voir sous un autre angle aux touristes de passage qui le traversent en voiture finalement sans le voir, nous a paru tout de suite une bonne idée... Le pont et son moulin, bien sûr !

Et puis l'identité forte de Vinon, c'est bien sûr le Verdon qui coule sous le pont, mais aussi la transhumance qui traverse traditionnellement ses rues et qu'on a voulu aussi évoquer. Pour s'inscrire dans une certaine intemporalité, peut-être un rien nostalgique, il a été décidé que c'est le pont d'origine et le lit de la rivière tels qu'ils étaient avant la seconde guerre mondiale, les destructions et les travaux qui ont suivi, qui seraient notre modèle. J'ai fait quelques premières esquisses autour de la table, sur des photographies de la façade prévue pour la fresque, afin que nous puissions juger de l'adaptabilité du motif à la surface du support et déjà se faire une idée du rendu futur... et puis, c'était parti !

• Combien de temps a duré le travail de réalisation ?

Il y en a eu pour quelques jours et quelques dizaines de café, je dirais qu'en tout c'est le travail d'une semaine...

• Quels ont été les principaux défis techniques ou artistiques ?

Même si j'ai joyeusement sauté sur l'occasion, l'illustration monumentale n'est pas ma spécialité, mais c'est très intéressant dès qu'on en comprend les enjeux propres...

Il y a notamment ce fait que dessiner dans l'idée d'une illustration d'un si grand format est tout le contraire d'une BD, où l'on doit penser son rendu en fonction du fait que votre dessin sera réduit à l'impression, alors qu'ici votre geste est multiplié par cent ! Il faut l'avoir en tête, ne pas se laisser gagner ni par le vide ni par le plein, il faut aussi savoir compter sur l'éclatement du trait et bien en envisager le traitement : figurez-vous que pour cette fresque et selon l'idée que je m'en faisais, j'ai choisi de dessiner au stylo à bille, alors que pour la fresque du Hussard sur le toit à Manosque, j'avais opté pour la plume et l'encre.

Ah, un dernier paramètre, mais sans doute le plus important à prendre en compte : avant tout, une fresque doit s'intégrer dans le paysage, elle ne fonctionne pas en tant que telle, mais en harmonie avec les éléments, pérennes ou saisonniers, qui l'entourent !...

• Quelles techniques et quels supports avez-vous utilisés pour cette fresque ?

Le Hussard sur le toit*, c'était un personnage de fiction qui se prêtait particulièrement à un traitement façon BD réaliste, telle qu'on la lit dans un illustré... mais ici, il m'est vite apparu qu'il faudrait tenir un discours graphique un peu plus classique...

Dans le propos, je sentais plutôt le travail d'un illustrateur que d'un dessinateur de BD. Quelque chose de bucolique, également ! En fait on se met au service de son sujet, on s'adapte à l'esprit qu'on veut donner...

Mon trait s'en est retrouvé plus charbonneux, l'intensité du noir en a été volontairement baissée pour l'inscrire davantage dans la couleur...

Et puis techniquement, la spécificité d'une illustration sur laquelle on doit évidemment rendre des comptes au fur et à mesure de sa réalisation — parce qu'on n'est pas seul devant sa feuille blanche comme lorsque l'on dessine pour soi-même —, c'est de pouvoir la faire évoluer jusqu'à ce qu'on en soit collégialement satisfait : comme je suis un boomer qui travaille à l'ancienne, avec un crayon et du papier, contrairement à la nouvelle génération qui n'utilise plus que la palette graphique, je dessine tous les motifs et les éléments sur des feuilles séparées, afin de pouvoir bricoler mon montage jusqu'à la dernière minute. La phase finale étant celle de l'impression, qui a fait de tels progrès que pour réaliser une « fresque » de

la sorte, on peut désormais se dispenser de peindre directement sur les murs : il était impossible avant d'imprimer sur une toile monumentale, rappelez-vous qu'au siècle dernier, des illustrateurs peignaient encore à la main en grand format les affiches que l'on trouvait en façade des cinémas pour promouvoir les films…

• La fresque de Vinon est la 2e que vous réalisez. Souhaitez-vous aller vers ce type de réalisation et développer cette activité ?

Étant donné que l'accueil est bon, la preuve étant qu'on m'en redemande, je serais bien snob de refuser si l'occasion s'en représentait, car j'y prends beaucoup de plaisir.

Ça ressemble aussi à ce qu'on peut faire comme affichiste, quand on nous demande par exemple pour des salons de la BD de mettre en scène façon BD la ville d'accueil, comme je viens de le faire en juin dernier pour Sainte-Enimie, en Lozère, ou pour l'affiche du festival de Flassans-sur-Issole, les 26 et 27 septembre prochain, sur laquelle j'ai dessiné… leur vieux pont ! Je vais me spécialiser dans les vieux ponts, peut-être…

• Travaillez-vous actuellement sur d'autres projets que vous aimeriez partager ?

Je fais pas mal de choses, je suis sur diverses séries historiques, avec mon confrère Eric Stoffel, qui nous avait rejoints dès les origines de la collection Pagnol en BD.

Et puis il y a des projets personnels qui me tiennent à cœur ! J'ai scénarisé « Des étrangers dans les lavandes », bande dessinée tout public éditée chez Delcourt, avec mon ami l'excellent Emmanuel Saint au dessin, un roman graphique en région, dans la Provence de mon enfance, celle de l'exode rural, quand les villages se vidaient, alors qu'aujourd'hui il faut presqu'un million d'euros pour se payer le moindre cabanon…

Ça se passe dans le coin, même si mon village y est de fiction, comme Espigoule, mais tout le monde s'y retrouvera ! Et puis, de façon plus décalée, avec Michel Espinosa, un confrère marseillais, on vient de sortir une BD d'humour satirique chez un plus petit éditeur, mais non moins méritant, installé à Forcalquier : les éditions Artis, qui par ailleurs sortent notamment des BD jeunesse pour découvrir la région…

Mais la nôtre, c'est plutôt pour ceux qui ont eu vingt ans dans les années 80, à une époque où on savait rire de tout sans que ça fasse d'histoires. C'est quelqu'un qui a grandi en lisant Hara-Kiri ou Fluide Glacial qui vous parle : le titre, c'est « Qui veut égorger Astrid la truie ? », c'est l'histoire d'une truie qui se croit trop bien pour sa ferme et qui décide de monter à Paris, où elle est sûre que son destin l'attend… Voilà, il y en a pour tous les goûts, c'est peut-être le principal !



**NB : La fresque du Hussard sur le toit est visible à Manosque, avenue Jean-Giono.*

SOMMAIRE

- Édito..... P. 5
- Ça s'est passé P. 6
- Le mot du maire P. 7
- Révision du PLU..... P. 10
- Actions municipales..... P. 11
- Travaux et environnement..... P. 12
- Au service des Vinonnais P. 14
- Enfance et jeunesse P. 15
- Talent vinonnais P. 20
- Sortir à Vinon P. 22
- Côté Associations..... P. 26
- Infos mairie P. 38
- Agenda - État civil P. 44

Suivez notre actualité en temps réel

• **N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter** qui est envoyée chaque semaine : rendez-vous sur le site www.vinon-sur-verdon.fr afin de saisir votre adresse mail dans l'encart prévu à cet effet en page d'accueil.

• **Abonnez-vous également à notre page Facebook : Ville de Vinon-sur-Verdon**

L'Écho de Vinon-sur-Verdon n° 191 - Tirage : 2 700 exemplaires
Dépôt légal : Septembre 2026
Directeur de Publication : Claude CHEILAN
Équipe logistique : Comité Communication
Conception et réalisation :
Mairie de Vinon-sur-Verdon - Service Communication :
66, avenue de la Libération - BP 19 - 83560 Vinon-sur-Verdon - 04 92 78 80 31
et Imprimerie Despretz : 90, rue St-André - 83560 Vinon-sur-Verdon - 04 92 78 82 07
Photos et textes : Associations, mairie et Jo Boudier



ÉDITO
par Claude Cheilan

Canicule. Ce mot aura marqué cet été 2026. Il nous a rappelé combien la solidarité est essentielle, et combien l'engagement de tous a été fondamental pour les plus fragiles. Saluons le CCAS et l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés, de façon exemplaire, pour s'inquiéter régulièrement des personnes les plus vulnérables.

… Et accueillons notre nouveau médecin, Madame la docteure **Anaëlle Pasquini di Barbieri**.

Voici déjà la rentrée scolaire ! Et avec elle, la rentrée de toutes nos associations prêtes à reprendre leurs activités annuelles, en se développant, en innovant, en se démenant, en se mettant en quatre au service de tous. Vous ne manquerez pas de les découvrir lors du **Forum des Associations**. Vous voulez vous investir ? Devenez bénévoles dans l'une d'elles. Elles en manquent toujours cruellement.

Vous avez pris le temps d'apprécier la nouvelle fresque de Serge Scotto, au rond-point des routes de Manosque et Gréoux. Bel hommage à notre Verdon d'émeraude, et aux 3 arches majestueuses du pont, emblèmes de notre village. Sans oublier l'évocation de cette transhumance, dont notre commune est l'un des passages ancestraux. **Un poster de cette fresque, dédicacé par l'artiste, vous est offert.**

Travaux… jusqu'aux plus anodins, ils entretiennent notre bien-vivre. Remercions ici les agents des Services Techniques, qui ont travaillé sous des températures extrêmes et sont restés pleinement mobilisés pour préserver la propreté de notre village, dans un contexte marqué par des incivilités croissantes.

Applaudissons les élèves de 3ème B du collège Yves Montand, qui ont reçu le prix « Armée zone Sud 2026 » sur le thème "Écrivains en guerre"… Et découvrons le « Talent » précieux de Patricia Murrisch, autour du RAKU.

Nos murs vont s'animer de belle façon : l'exposition à ciel ouvert, « Affich'Émoi » - démarche créative et participative – va permettre aux artistes vinonnais d'exprimer leur art en toute liberté.

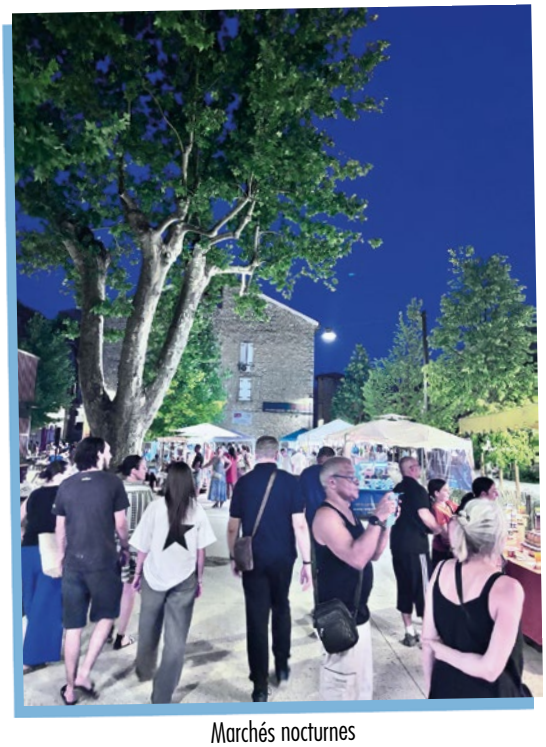
Continuons à nous pencher sur notre passé, avec la lettre de Charlotte. Elle nous emmène flâner tranquillement, au siècle dernier, dans quelques rues de notre village, alors en devenir.

Au fil des pages, spectateurs ou acteurs de la vie locale, demeurons attentifs au devenir de notre village…patrimoine, culture, santé, activités, actualités, jeunesse, seniors, festivités…

ÇA S'EST PASSÉ



Cérémonie 14 juillet



Marchés nocturnes



Fête belge



Transhumance

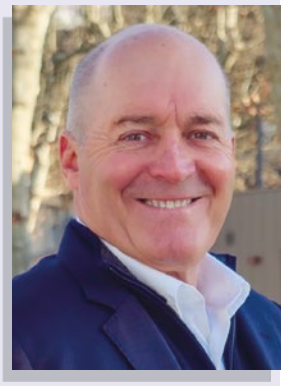


Fête belge



Transhumance

LE MOT DU MAIRE



« L'Homme est fou. Il adore un dieu invisible et détruit une nature visible, inconscient que la nature qu'il détruit est le dieu qu'il vénère ».

Hubert REEVES

Durant l'été 1911, la France suffoque pendant 70 jours et pleure des milliers d'enfants, emportés par la concomitance de températures extrêmes, et d'une sècheresse exceptionnelle.

La canicule s'est installée du 5 juillet au 13 septembre 1911, causant plus de 46 000 décès dans notre pays, dont 30 000 jeunes enfants. A Paris, les températures sont supérieures à 30°C pendant 14 jours. Les 22 et 23 juillet, on relève 38°C à Lyon, Bordeaux, Châteaudun.

Curieusement cette aberration climatique, qui a touché cruellement plusieurs pays européens, est passée aux oubliettes.

2026
Je salue
l'engagement
humain solidaire
de tous ceux
qui se sont
mobilisés.

La canicule suivante de 1947, avec un record absolu de 40,4°C, le 28 juillet en région parisienne et dans les régions méridionales, a des conséquences humanitaires bien moindres qu'en1911.

En 1976, c'est la sécheresse qui affecte lourdement plusieurs pays européens. A partir du mois de janvier et durant tout le printemps, la combinaison de plusieurs anticyclones (c'est déjà le phénomène climatique El Niño), fait barrage aux précipitations venant de l'Atlantique.

Le déficit pluviométrique est très important au nord d'une ligne Bordeaux-Metz. Les cultures souffrent, les prix des denrées flambent, la production hydroélectrique baisse de 30%, faute d'eau dans les barrages.

105 000 hectares de forêts, landes et garrigues ont été brûlés au cours de cet été 1976. Paradoxalement, le littoral méditerranéen est excédentaire en pluviométrie sur l'année, ce qui est totalement atypique.

L'armée est réquisitionnée pour porter de l'eau, de la paille et des fourrages aux régions sinistrées. Le président de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing, fera lever un impôt sécheresse exceptionnel, pour payer la note de la canicule, puis une majoration de l'impôt sur le revenu. Cette mesure servira de prétexte à la démission de Jacques Chirac de son poste de 1er ministre.

La canicule d'août 2003 a marqué notre mémoire collective. Cet événement climatique d'ampleur exceptionnelle de juin à août 2003, a généré une surmortalité de plus de 70 000 personnes, plus particulièrement dans les pays du sud de l'Europe.

Le mercure a dépassé les 40°C dans la plupart des régions, 44,1°C dans le Gard le 12 août 2003. Cette période caniculaire par son intensité et sa durée, dépasse de très loin tout ce qui était connu. On estime la surmortalité due à cet épisode, proche des 25 000 victimes en France.



Notre Verdon, asséché, d'aujourd'hui.

LE MOT DU MAIRE

Le Plan National Canicule, a été mis en place à la suite de cet événement exceptionnel. Il permet de coordonner tous les moyens aux niveaux local et national.

En 2019 on a relevé le mois de juin le plus chaud jamais enregistré dans le monde, puis c'est au tour du mois de juillet, de battre des records de chaleur.

En 2020, le Nord et le Centre de la France sont plus impactés que le Sud, avec une vague de chaleur d'ampleur exceptionnelle : 41,3°C à Nevers, puis le 7 août on enregistre 41,9°C à Bellis dans les Landes. Au mois d'août 2020, la chaleur a tué davantage de nos concitoyens que le coronavirus.

Il est encore trop tôt, pour dresser le bilan de l'épisode caniculaire que nous subissons, depuis fin mai 2026, mais sa durée et son amplitude nous interpellent.

Je tiens à souligner l'implication du CCAS de Vinon, du Centre Social, des élus et de l'ensemble des bénévoles, qui se sont mobilisés durant cette canicule auprès des personnes les plus fragiles et particulièrement les seniors, trop souvent isolés et vulnérables, en assurant une veille régulière, des prises de contact physiques ou téléphoniques et un accompagnement adapté. C'est cet engagement humain et solidaire que je tiens à saluer.

Il est désormais indéniable, même pour les plus sceptiques de nos compatriotes, que l'ensemble des activités humaines accélère le réchauffement climatique de notre planète toute entière.

D'autant qu'il n'y a jamais eu autant d'êtres humains sur terre : 8,3 milliards d'habitants en 2026. De quoi générer beaucoup (trop) de chaleur humaine.

Une des conséquences dramatiques de la sécheresse que nous subissons, depuis le mois de mai 2026, amplifiée par les températures caniculaires enregistrées, se traduit par les terribles incendies de forêts, qui en cette fin de mois de juillet, ont embrasé le haut-Var, la Gironde, la Drôme, la forêt de Fontainebleau et bien d'autres territoires.

Les orages du mois de mai ont rechargé les nappes d'eaux souterraines. C'était plus que nécessaire. Mais ils ont également permis le développement d'une strate de végétation herbacée, en forêt. Ce sous-étage totalement desséché est une bombe à retardement, prête à s'embraser à la première étincelle et à propager le moindre brasier.

L'ampleur de ces incendies, leur pouvoir dévastateur nous font prendre conscience de notre vulnérabilité.



Aujourd'hui : nos pompiers en lutte contre les incendies - Photo DR

L'ensemble de nos politiques d'aménagement rural doit être remis à plat : l'urbanisme à proximité et dans les zones naturelles, le respect des obligations légales de débroussaillement, la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde, la sensibilisation du public aux risques. Le volet répressif doit être renforcé, afin de dissuader les inconscients, les contrevenants aux comportements dangereux et particulièrement les criminels adeptes de l'allumette.

L'application des politiques environnementales doit être revue, en ce qui concerne la gestion des corridors de biodiversité et des coulées vertes, qui permettent aux incendies de changer de massifs forestiers.

(Défense des Forêts Contre l'Incendie) et des coupures de combustibles, faciliter l'accès à l'eau, avec la création de réserves collinaires et l'installation de citernes DFCI, renforcer la surveillance des massifs forestiers et les moyens mis à disposition de nos sapeurs-pompiers, de nos Comités Communaux Feux de Forêts, de nos Réserves Communales de Sécurité Civile.

Ce chantier est vaste, complexe et très onéreux, mais le dérèglement climatique nous rappelle à l'ordre. Il est désormais urgent de tout planifier à l'aune de ce risque, qui, partout sur la planète, réduit en cendre des vies humaines, des activités économiques, des habitations, des exploitations agricoles, des



Pin d'Alep

Il faut modifier les pratiques agricoles : l'enherbement des cultures, particulièrement des vignes, est certes une pratique favorable à l'agronomie, mais qui amplifie la propagation du feu. Nous devons reconquérir les friches agricoles en forêt.

Dans les zones forestières, le choix des essences d'arbres les moins vulnérables et leur mode de conduite, sont primordiaux.

Il faut éradiquer le pin d'Alep, dont les pignes sont de véritables bombes incendiaires, encourager le pastoralisme en forêt pour l'entretien des abords des pistes DFCI

espèces animales et végétales de la plus petite à la plus grande. Aucune n'en réchappe.

Je tiens à remercier les sapeurs-pompiers, les comités CCFF, les agents de l'ONF et des collectivités territoriales, les bénévoles, les généreux donateurs, qui se sont tous mobilisés, pour lutter contre ces incendies meurtriers et dévastateurs, mais également pour venir en aide aux particuliers qui ont tout perdu, aux entreprises et aux communes sinistrées.

Votre maire Claude CHEILAN

PLU : UNE NOUVELLE ÉTAPE ENGAGÉE POUR L'AVENIR DE VINON

• Une procédure relancée

La commune de Vinon-sur-Verdon poursuit la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme, le PLU. Ce document fixe les grandes règles d'aménagement du territoire communal pour les prochaines années : habitat, équipements publics, déplacements, environnement, préservation des espaces naturels, risques, paysages et cadre de vie.

Prescrite en décembre 2020, cette révision avait donné lieu, dès 2021, à un important travail de diagnostic territorial et d'état initial de l'environnement, avec l'appui d'un bureau d'études, Alpicité. Ce diagnostic permet de dresser un état des lieux du territoire et d'identifier les principaux enjeux auxquels la commune devra répondre.

À partir de 2022, la procédure avait été mise en pause dans un contexte réglementaire en forte évolution, notamment après la loi Climat et Résilience et l'introduction de l'objectif de zéro artificialisation nette, le ZAN.

• Un cadre à prendre en compte

Depuis, le cadre réglementaire a continué d'évoluer. Les objectifs de la loi Climat et Résilience ont progressivement été intégrés dans les documents de planification. Notamment à l'échelle régionale dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Ils doivent désormais être intégrés dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), porté par DLVAgglo qui est également en cours pour intégrer ces éléments. Cette modification fait l'objet de sa propre concertation publique, à laquelle chacun peut participer.

Cette articulation est importante : le futur PLU de Vinon-sur-Verdon devra être compatible avec le SCoT à l'horizon de février 2028. Certains choix communaux devront donc s'inscrire dans ce cadre plus large.

• Une première réunion publique

Une première réunion publique s'est tenue le jeudi 30 juillet à la salle des fêtes, en présence d'environ 80 personnes. Elle a permis de présenter la procédure, le cadre réglementaire, les principaux éléments du diagnostic actualisé et les enjeux qui en ressortent pour Vinon-sur-Verdon.

Les échanges ont notamment porté sur les déplacements, l'accueil de logements, les risques, l'environnement, les équipements publics ou encore la consommation d'espaces. Ces contributions pourront permettre d'enrichir le diagnostic, qui pourra continuer à évoluer au fil de la procédure.

• Les prochaines étapes

La prochaine grande étape sera l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD. Pièce centrale du PLU, il traduira les grandes orientations retenues pour l'avenir de la commune, avant leur déclinaison dans le zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Le PADD fera l'objet d'un débat en conseil municipal, dont la date n'est pas encore fixée, puis d'une nouvelle réunion publique. Une autre réunion sera également organisée ultérieurement pour présenter les pièces opposables du futur PLU.

• Comment participer ?

La concertation reste ouverte jusqu'à l'arrêt du projet de PLU. Un registre est disponible en mairie afin de recueillir les observations, remarques et propositions du public. Il est également possible de participer par courrier ou par courriel.

Le support présenté lors de la réunion publique, ainsi que son compte rendu, seront disponibles sur le site internet de la commune et en version papier en mairie. Des panneaux d'exposition seront également installés afin de présenter les principaux éléments du diagnostic.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ

Le 20 juin dernier, la commune de Vinon-sur-Verdon a inauguré la restauration de l'église Saint-Sauveur – Notre-Dame de l'Assomption, en présence des partenaires institutionnels, des entreprises ayant participé au chantier, et de nombreux habitants.

Construite au XII^e siècle sur l'emplacement d'un ancien sanctuaire dédié à Saint-Pierre et classée Monument Historique depuis 1907, cette église occupe une place centrale dans l'histoire et le paysage de notre village. Véritable témoin des siècles passés, elle constitue un élément majeur du patrimoine vinonnais, transmis de génération en génération.

Les travaux réalisés ont permis de restaurer durablement cet édifice emblématique, avec notamment la réfection des enduits intérieurs, la reprise de maçonneries anciennes, la modernisation de l'éclairage ainsi que différentes interventions nécessaires à sa conservation.

Lors de cette inauguration, le maire, Claude Cheilan, a rappelé l'importance de préserver ce lieu chargé d'histoire : « **À travers cette restauration, nous avons voulu préserver un lieu qui appartient à l'histoire de Vinon. L'église Notre-Dame de l'Assomption-Saint-Sauveur est un repère patrimonial fort, que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures.** »

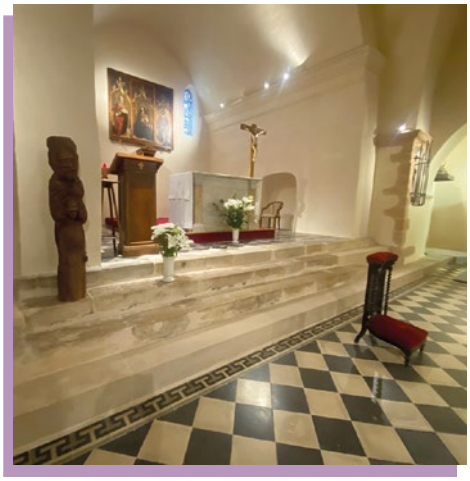
La cérémonie s'est poursuivie par un concert du groupe Gospel Air de Forcalquier, qui a offert au public un moment d'émotion et de partage, mettant en valeur l'acoustique remarquable de l'église restaurée.

Cette opération a pu voir le jour grâce au soutien financier de l'État, de la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC), du Département du Var et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'à l'implication des entreprises, artisans et services techniques municipaux mobilisés tout au long du chantier.

La commune affirme ici son engagement en faveur de la préservation de son patrimoine.









AMÉNAGEMENT DES PARKINGS

PLUS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ POUR LES USAGERS

Cette année, la commune a achevé les travaux d'aménagement de deux parkings très fréquentés : le parking situé devant le dojo (ACSV) et le parking du lavoir, route de Saint-Julien.

Ces réalisations répondent à un double objectif : **améliorer les conditions de stationnement tout en renforçant la sécurité des déplacements, notamment pour les piétons**.

Au niveau du parking ACSV, les travaux ont permis de créer de nouvelles places de stationnement désimperméabilisées favorisant l'infiltration des eaux de pluie, d'augmenter la capacité de stationnement et d'améliorer les cheminements piétons, notamment en direction du stade Auguste Combe.

Concernant le parking du lavoir, route de Saint-Julien, cette dernière phase de travaux vient compléter les aménagements réalisés en 2024. Elle a permis la création de places désimperméabilisées, la réalisation de l'aire de stationnement en matériaux bitumineux ainsi que la création d'un cheminement piéton sécurisé vers l'Hôtel de Ville.

Une attention particulière a également été portée à la sécurisation de la RD 69, route de Saint-Julien, avec la mise en place d'aménagements routiers destinés à réduire la vitesse des véhicules à proximité des équipements publics, et à améliorer la sécurité de tous les usagers.

Réalisés par l'entreprise EUROVIA, ces travaux représentent un investissement de 210 350 € pour les deux parkings et les aménagements associés.







RÉPARATION DU CANAL DES JARDINS PARTAGÉS :

UNE INTERVENTION ESSENTIELLE

Au mois de **juin**, la commune a procédé à la réparation de la berge du canal alimentant les jardins partagés, endommagée à la suite des fortes crues hivernales du Verdon. **L'effondrement de cette berge avait compromis l'alimentation en eau du canal, rendant une intervention rapide indispensable.**

Coordonnés par les services municipaux, les travaux ont permis de consolider durablement cet ouvrage stratégique. Au-delà de la remise en état, l'aménagement a été conçu pour mieux résister aux futures montées des eaux grâce à un renforcement de la berge et à la création d'une surverse, garantissant ainsi une meilleure pérennité de l'installation.

La remise en eau du canal permet d'assurer à nouveau l'alimentation des **jardins partagés**, de répondre aux besoins de certains riverains concernés et d'apporter un complément d'eau au **stade de kayak**, contribuant également à la préservation du milieu piscicole.

La municipalité remercie l'ensemble des usagers et des riverains pour leur compréhension durant cette intervention, qui s'inscrit dans une démarche de préservation des équipements communaux et des ressources en eau au service de tous.



INTERVENTION D'URGENCE SUR LE VERDON

Une intervention d'urgence a été réalisée en juin dernier sur le secteur des bassins de kayak, afin de permettre à l'eau de circuler à nouveau sur l'ensemble du tronçon et d'éviter tout risque de mortalité piscicole.

Cette situation intervient dans le contexte des travaux de la galerie des Maurras, portés par EDF, qui visent à sécuriser l'approvisionnement en eau du Canal de Provence. Ces travaux peuvent modifier ponctuellement l'écoulement du Verdon et accentuer le déplacement naturel des galets.

Face au risque pour les poissons, la commune a donc agi rapidement, tout en veillant à préserver le fonctionnement du stade d'eaux vives, dans l'attente d'un projet plus global conciliant les usages sportifs et le rétablissement des continuités écologiques.

Cette intervention a été menée en urgence et à coût réduit, grâce à l'intervention efficace des services techniques municipaux, avec l'appui des services de l'État, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bas Verdon (AAPPMA du Bas Verdon).

Elle s'est déroulée dans un cadre strictement autorisé : **toute intervention dans le lit du Verdon est encadrée, et ne peut pas être réalisée librement.**

Merci à l'ensemble des acteurs mobilisés pour leur réactivité et leur engagement en faveur du Verdon.







CANICULE : *ENSEMBLE, VEILLONS LES UNS SUR LES AUTRES*



Chaque été, les fortes chaleurs nous rappellent combien la solidarité est essentielle. Dans notre commune, la prévention de la canicule est avant tout une aventure humaine, portée par l'engagement des élus, des agents municipaux et surtout de nos formidables bénévoles. **Tout au long de la période estivale, le CCAS s'est mobilisé pour prendre régulièrement des nouvelles des habitants les plus vulnérables**. Des appels téléphoniques sont passés afin de s'assurer que tout va bien, de rappeler les gestes simples qui permettent de mieux supporter la chaleur (boire régulièrement, fermer les volets aux heures les plus chaudes, éviter les sorties en plein soleil) et d'apporter une écoute attentive.

Pour les personnes qui en ont le plus besoin, des visites à domicile sont également organisées. Au-delà de la vigilance, ces rencontres sont de véritables moments de partage qui brisent l'isolement et apportent réconfort et sérénité. Cette belle chaîne de solidarité ne serait pas possible sans nos bénévoles. Par leur disponibilité, leur bienveillance et leur générosité, ils offrent de leur temps pour veiller sur les plus vulnérables. **La municipalité leur adresse ses plus sincères remerciements. Leur engagement fait vivre les valeurs de proximité et d'entraide qui sont la force de notre village**.

Vous avez plus de 65 ans ? Vous êtes en situation de handicap ? Vous êtes isolé(e) ou vous connaissez une personne qui pourrait avoir besoin d'une attention particulière ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. L'inscription sur le registre communal des personnes vulnérables est gratuite, confidentielle et permet, en cas de fortes chaleurs ou d'autres situations exceptionnelles, de bénéficier d'un suivi, d'appels réguliers et, si nécessaire, de visites à domicile. Prendre soin les uns des autres est une responsabilité que nous partageons tous. Un simple appel, une visite ou quelques minutes d'attention peuvent faire toute la différence.

Ensemble, restons vigilants, solidaires et attentifs à nos aînés et aux personnes les plus fragiles. C'est grâce à cette mobilisation collective que notre village demeure un lieu où chacun peut compter sur les autres.

LES APPRENTIS POMPIERS EN FORMATION

Du 1er au 4 juin, 7 apprenants sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, issus de différents Centres de Secours du Var, étaient en formation « Chefs d'engins secours routier » à Vinon-sur-Verdon.

Sous une chaleur parfois intense, ou sous la pluie, revêtus de leur tenue complète, ils ont souffert et transpiré pour décrocher le précieux diplôme et atteindre les objectifs de formation.

Le capitaine Stéphane ROCH, responsable pédagogique, et son équipe - rompus à l'exercice et forts d'une grosse expérience dans le domaine - n'ont rien laissé passer : il en va de la sécurité de la victime et de son devenir de santé.

28 mises en situation sur route en sites accidentés, entrecoupées d'ateliers pédagogiques individualisés, ont été effectuées.17 véhicules nécessaires à la mise en place des « accidents », ont été fournis par leur partenaire, Point Noir.

Le dernier jour, le travail était organisé en inter-services avec la Brigade Territoriale de Rians et le SAMU de Toulon. Ce qui a permis de tisser des liens et de comprendre les contraintes de chacun.

Toutes ces interventions ont été faites en toute sécurité, aussi bien pour les victimes que pour les intervenants.

- - - - - -

À l'issue de la cérémonie du 14 juillet, un temps de reconnaissance a été consacré à nos sapeurs-pompiers volontaires. Le **capitaine Stéphane Roch**, chef du centre de secours, a remis les galons d'**adjudants-chefs** aux adjudants **Benoît Arsicaud** et **Nicolas Taravellier**, saluant ainsi leur engagement au service de la population.







UN ÉTÉ PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA DÉCOUVERTE ET DU PARTAGE À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



Cet été encore, l'accueil collectif de mineurs a ouvert ses portes pour offrir aux enfants un programme riche en découvertes, en activités et en moments de convivialité. Ouvert durant sept semaines, le centre de loisirs a accueilli en moyenne 90 enfants par jour, leur proposant un large éventail d'animations ludiques, sportives, créatives et éducatives.

Tout au long de l'été, les jeunes participants ont profité de sorties à la piscine pour se rafraîchir, de journées récréatives sur des structures gonflables, ainsi que d'ateliers cuisine où ils apprennent à réaliser de savoureuses recettes dans une ambiance chaleureuse.

Le potager pédagogique occupe également une place de choix dans les activités. Les enfants prennent plaisir à entretenir les plantations, à observer leur évolution puis à récolter les légumes qu'ils ont contribué à faire pousser. Cette année, ils ont eu la joie de découvrir une courgette hors norme de **49 cm**, une belle récompense qui a fait la fierté de tous les petits jardiniers.

Entre jeux, découvertes, apprentissages et partage, l'accueil collectif de mineurs continue d'offrir aux enfants un cadre bienveillant et stimulant, propice à leur épanouissement et à la création de beaux souvenirs d'été.

LA COUPE DU MONDE DE L'ÉCOLE : *LE FAIR-PLAY À L'HONNEUR !*



Du **15 au 26 juin 2026**, l'école a vibré au rythme de la **Coupe du Monde de l'École**. Pas moins de **75 élèves**, répartis en **12 équipes**, se sont affrontés lors des rencontres organisées chaque midi, de **12 h 30 à 13 h 30**.

Des matchs de **8 à 10 minutes**, ponctués de pauses fraîcheur bienvenues, ont permis aux jeunes joueurs de partager de beaux moments de sport dans une ambiance conviviale. Tout au long de la compétition, l'esprit d'équipe, le respect des règles et le fair-play ont été les véritables vainqueurs.

Après deux semaines de rencontres disputées avec enthousiasme, **deux équipes se sont retrouvées le vendredi 26 juin pour une grande finale**, concluant cette belle aventure sportive sous les encouragements de leurs camarades.

Un grand merci au **club de football Vinon/Verdon** pour le prêt des cages, ainsi qu'à la commune pour la dotation des trophées, qui ont récompensé l'engagement et la participation de tous les jeunes sportifs.

L'équipe de l'Accueil Collectif de Mineurs

MISSION LOCALE : *UNE ANTENNE A VINON, UNE ADJOINTE AU MAIRE, ÉLUE AU BUREAU*



À Vinon-sur-Verdon, les jeunes peuvent être accompagnés au plus près de leur lieu de vie grâce à l'**antenne de la Mission Locale Ouest Haut Var**, ouverte du lundi au jeudi.

La **Mission Locale** accompagne **les jeunes de 16 à 25 ans** dans leurs démarches **d'insertion sociale et professionnelle : orientation, emploi, formation, logement, mobilité, santé ou encore accès aux droits.**

Un suivi personnalisé permet à chacun d'être conseillé, orienté et accompagné dans son parcours, selon ses besoins et ses projets.

L'élection du nouveau bureau de la Mission Locale Ouest Haut Var a eu lieu en juin dernier.

La commune sera représentée au sein de cette instance par **Virginie Couteret**, adjointe au maire, élue secrétaire, aux côtés de **Romain Debray**, maire d'Entrecasteaux, élu président.

Cette présence permet de renforcer le lien entre les besoins des jeunes du territoire et les actions menées par la Mission Locale.

Plus d'informations :
https://www.missionlocale-ohv.fr/
Adresse : 44 rue Saint-André,
83560 Vinon-sur-Verdon



Virginie COUTERET
Secrétaire de la Mission Locale

LA FCPE AU SERVICE DES PARENTS DE LA COMMUNE

Encore une année qui s'annonce dynamique pour les représentants des parents d'élèves de la FCPE qui, comme depuis de nombreuses années, s'engagent à relayer votre voix, à défendre les intérêts de tous les élèves et à agir pour une école publique, laïque, gratuite et inclusive tout au long de l'année.

En plus de siéger aux Conseils d'école, à l'école maternelle et à l'école élémentaire, aux Conseils de classes et Conseils d'Administration, et aux diverses commissions du collège, être parent d'élève FCPE, c'est agir au quotidien en faisant remonter les problématiques rencontrées afin de trouver des solutions.

Voici les dossiers prioritaires sur lesquels nous sommes mobilisés en ce début d'année :

- Le remplacement des enseignants et professeurs qui représente une source d'anxiété pour les parents, et les écoles qui se trouvent obligées de repenser leurs structures pour limiter la casse. Nous noterons toutes les absences et les remplacements pour faire remonter les manques dès que cela sera nécessaire.

- Faire entrer l'école élémentaire dans le dispositif « Territoire Educatif Rural (TER) ». A l'heure actuelle, les écoles des communes alentour, qui dépendent du collège de Vinon pour la suite des études, en bénéficient, mais pas encore l'école élémentaire « l'Eau vive ». Soucieux d'une harmonisation et d'une égalité entre tous les élèves entrant au collège de notre village, nous avons envoyé un courrier aux services de l'Education Nationale concernés et n'hésiterons pas à relancer pour placer ce sujet au cœur des échanges.

- Le projet de création d'un dispositif ULIS*. Ce projet prend peu à peu forme depuis des années, mais n'est toujours pas mis en place. Nous serons attentifs à son avancée.

Nous avons eu le plaisir de relayer encore début juin l'opération « Lire c'est partir » dont le but est de donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge, en vendant des livres neufs aux histoires et illustrations originales au prix coûtant de 0.90 euros, et en offrant un livre à chaque enfant scolarisé dans la commune.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. C'est par les échanges riches et variés que naissent les actions les plus efficaces. En plus d'intégrer une équipe dynamique, vous pourrez disposer d'un magazine et d'un accès à plusieurs formations en ligne sur le fonctionnement des écoles, le rôle des représentants de parents d'élèves et sur les problématiques rencontrées par les familles.

Contact : fcpe.vinon@gmail.com

**ULIS : Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire*

LE PÉDIBUS, LA DIXIÈME !

Le Pédibus de Vinon a été mis à l'honneur début 2026 et a eu droit à une stimulante médiatisation à laquelle ont participé bénévoles, enfants et parents.

Les initiatives du type du Pédibus se développent partout en Europe et ailleurs, parfois avec beaucoup d'imagination, notamment sous forme de « Vélibus » ou « Woodybus ». Nous ne sommes pas des précurseurs, loin de là, mais la magie opère en particulier à Vinon parce que c'est le théâtre d'une belle coopération cohérente entre tous les participants et toutes les parties, assortie d'une volonté de succès pour le bien de tous.

L'initiative de Vinon est le fruit d'une triple relation gagnante entre enfants, parents et bénévoles accompagnants :

- Les enfants marchent avec leurs copains pendant une vingtaine de minutes chaque matin avant les cours, par tous les temps ;
- Les parents évitent des attentes inutiles devant les écoles et nous confient leurs enfants avant de partir au travail, en évitant la traversée du pont encombré aux heures de pointe ;
- Les bénévoles profitent de cette balade revigorante et motivante pour tisser des liens intergénérationnels. Le temps d'un café après le Pédibus est propice à des échanges.

Le bilan environnemental positif est considérable !

L'association organise en fin d'année scolaire un apéro-dînatoire convivial, style « auberge espagnole », sur la berge du Verdon près des jeux d'enfants, pour tisser des liens entre parents et bénévoles. C'est l'occasion de faire découvrir vos spécialités culinaires.

Et pour la dixième ?

Restons dynamiques et motivés !

Nous serons présents au Forum des Associations du 5 septembre pour recueillir l'inscription de vos enfants. Bien entendu, les inscriptions se font également tout au long de l'année scolaire, sur place. Rapprochez-vous des « pilotes de ligne ».

Informations sur les lignes : https://urls.fr/8nB7fX (site de la mairie).

Le président, William PIETTE



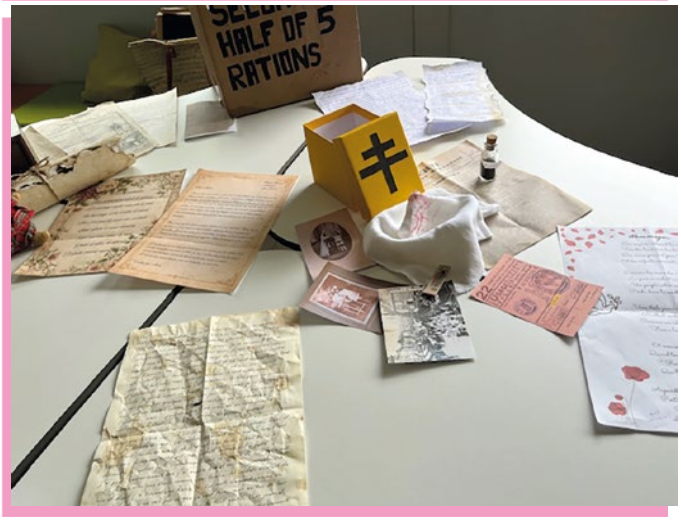
Les bénévoles 2026 du Pédibus de Vinon

COLLÈGE YVES MONTAND

REMISE DU PRIX « ARMÉE ZONE SUD 2026 ».

Instauré en 2016, le prix « Armée zone Sud » est destiné à récompenser une classe de collège ou de lycée agricole des 5 académies de la zone de défense et de sécurité Sud, pour un travail collectif les sensibilisant à l'esprit de défense, au lien armée-nation ou au devoir de mémoire.







Cette année, les élèves ont participé à un concours complexe et ardu, sur le thème "Écrivains en guerre", qui invitait à explorer les multiples formes de témoignages liés aux conflits. Lettres de soldats, récits de journalistes, reporters de guerre, correspondants de guerre, envoyés spéciaux, journalistes d'investigation, soldats écrivant à leurs proches, hommes ou femmes.

La classe de 3ème B de Mme CULOMA (professeure principale et d'histoire-géographie) et Mme TRONCIA (Lettres modernes) a obtenu ce prix.

Etaient présents pour la remise du Diplôme, Jean-Claude NICOLAS, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional au Pôle Académique des valeurs de la République, défense et trinôme, mémoires et citoyenneté, Delphine CASTAGNINO, Professeure d'Histoire-Géographie-EMC Chargée de mission du Pôle Académique des valeurs de la République, défense et trinôme, mémoires et citoyenneté et le Colonel honoraire CATHALA, représentant du Directeur Militaire Départemental (Colonel Luc MOULIN).

Le colonel Cathala souligne que cette classe « a été choisie par le Général Yves Métayer, Gouverneur militaire PACA, parmi plus de 20 projets, pour être lauréate du prix, **mettant en avant une « recherche de qualité »**, une profusion de documents impressionnants. C'est en son nom, et au nom du Colonel Bertrand Gebührer (Délégation Militaire Départementale 83), qu'il remet le diplôme à Agnès Tarquin, principale.

C'est avec beaucoup d'émotion que certains élèves ont lu quelques-unes des lettres (retrouvées quelquefois chez leurs aïeuls).

Ce travail exceptionnel de mémoire » permet la transmission et l'appropriation de l'histoire dans une perspective de construction citoyenne. Il porte un témoignage de respect envers les personnes dont la mémoire est célébrée/honorée, et favorise le dialogue intergénérationnel ».

UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN DÉCOUVERTES GRÂCE AUX ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Cette année scolaire restera gravée dans les souvenirs de nos élèves ! Grâce à l'engagement des associations de notre village, ils ont pu vivre des expériences inédites et découvrir de nouvelles activités, au plus près des passionnés qui les font vivre.

Le grand événement de cette année a été, sans conteste, le cycle kayak. Une grande première pour notre école ! Jamais les élèves n'avaient eu l'occasion de pratiquer cette activité dans le cadre scolaire. Encadrés par Coralie, membre du club de kayak et monitrice agréée, les élèves de Mmes Dupraz et Hernandez ont appris à manier leur embarcation, à évoluer sur l'eau en toute sécurité et, surtout, à prendre confiance en eux. **Une expérience sportive et humaine qui a fait l'unanimité !**

Le Tennis Club avait lui aussi répondu présent pour faire découvrir sa discipline aux élèves de Mme Hernandez. Malheureusement, une météo extrême nous a obligés à reporter ce projet. Nous espérons vivement pouvoir le concrétiser dès l'année prochaine.

Autre belle rencontre : celle avec l'AAPPMA du Bas Verdon, association agréée pour la protection des milieux aquatiques du Bas Verdon. Les élèves de plusieurs classes ont découvert la richesse du milieu aquatique, les différentes espèces de poissons et quelques techniques de pêche. Ainsi les classes de Mmes Gaulon, Jourdain et Hernandez ont profité de cette découverte au Lac des Gravières et les classes de Mmes Dupraz, Clair, Filloux et Barbeau ont pu s'exercer sur les Rives du Verdon.

Une initiation passionnante, à l'initiative de Jacques Laton, président de l'AAPPMA, qui a permis aux élèves de porter un regard nouveau sur la nature qui les entoure.

L'association de pétanque s'était également proposée de nous accompagner en mettant du matériel à notre disposition pour notre cycle. De même, le club de foot, à l'initiative de Mr Chastel, a proposé un projet annuel incluant toutes les classes. Malheureusement, faute de moyens humains, cela n'a pas pu être mis en place cette année.

Même si ces projets n'ont finalement pas pu voir le jour cette année, ces propositions témoignent de la formidable solidarité qui existe entre les associations et notre école.

Ces partenariats illustrent toute la richesse du tissu associatif de notre commune. Ils permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives et de loisirs, de rencontrer des bénévoles et salariés passionnés et de mieux connaître la vie de leur village.

Les élèves, l'équipe enseignante et toute l'école adressent un immense merci à l'ensemble des personnels bénévoles et salariés pour leur accueil, leur disponibilité et leur enthousiasme. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur des associations aussi dynamiques et espérons poursuivre ces belles collaborations dans les années à venir.

Voir les élèves s'émerveiller, oser, apprendre et partager grâce aux bénévoles de notre village est une véritable richesse. Ces moments rappellent que l'école se construit aussi en dehors de ses murs, avec tous ceux qui font vivre notre commune. Ensemble, nous offrons à nos enfants bien plus que des activités : nous leur transmettons le goût de la rencontre, de l'engagement et de la vie locale.

L'école élémentaire l'Eau vive





Patricia MURRISCH,

D'origine alsacienne. Depuis 15 ans à Vinon.

Travaillle à Cadarache, mais prépare sa retraite, et s'investit pleinement dans sa passion : le raku.

Car depuis toujours, Patricia est animée par une passion profonde pour l'art de la terre et la création. Elle s'est perfectionnée dans la technique du raku (**en français, ce mot peut être traduit par : le bonheur dans le hasard**). De l'Alsace à la Bretagne, où elle a séjourné plusieurs années, elle s'est consacrée à sa passion.

Mais, c'est quoi, le raku ?

Le raku, abréviation du terme japonais raku-yaki 楽焼 est le résultat d'une technique d'émaillage, dans la céramique japonaise, mise au point au XVIe siècle.

La légende veut que Toyotomi Hideyoshi offrit à Jokei, fils de Chôjirô, un sceau portant le caractère chinois signifiant « raku » (**bonheur**)). Raku devint alors le nom de la famille qui produisait ces objets.

• Patricia, dites-nous comment vous définissez le raku ?

Patricia : Je dirais que c'est une technique traditionnelle japonaise, qui a un côté aléatoire.

• Et comment se passe la fabrication ?

À partir de grès, (argile avec une forte teneur en chamotte. C'est la chamotte qui permet à la terre de tenir la cuisson raku, ce qui lui confère une grande résistance et une capacité à retenir la chaleur). Je sculpte mon sujet, puis je le fais sécher, avant la première cuisson dans un four à 980°, pendant 8 à 9 heures. J'obtiens alors ce que l'on nomme un « biscuit ».

Je pose l'émail sur ce biscuit, puis deuxième cuisson à 1.000°. La température du four monte très vite.





Après une heure de cuisson, j'ouvre le four.Un choc thermique se produit, qui va faire craquer l'émail.

Ensuite, je trempe mon sujet dans un genre de grande cantine de fer, emplie de sciure de bois.

Le tout s'enflamme pendant environ 20 mn/1/2 heure. Après ce « traitement », la pièce sort totalement noire, et c'est sous l'eau froide et en frottant que les couleurs apparaissent.

Chaque pièce - même si c'est le même sujet - est unique, car les craquelures ne sont jamais les mêmes.



• Vous avec bien entendu une tenue adéquate pour ce travail ?

Oui, c'est indispensable ! je porte des bottes, des gants, un masque, et j'utilise une pince pour sortir mes pièces du four. (voir photos).

Il faut être très prudent, d'une part pour ne pas se brûler, d'autre part pour ne pas abîmer la pièce. (il y en a qui quelquefois se cassent).

• Que fabriquez-vous ?

Des objets de décoration, statuettes, vases, pots, coupes, lampes, coupelles, pendentifs …

• Et parlez-nous des stages que vous organisez.

En dehors de mes créations, j'organise effectivement des cours de raku d'une demi-journée, sur une semaine.

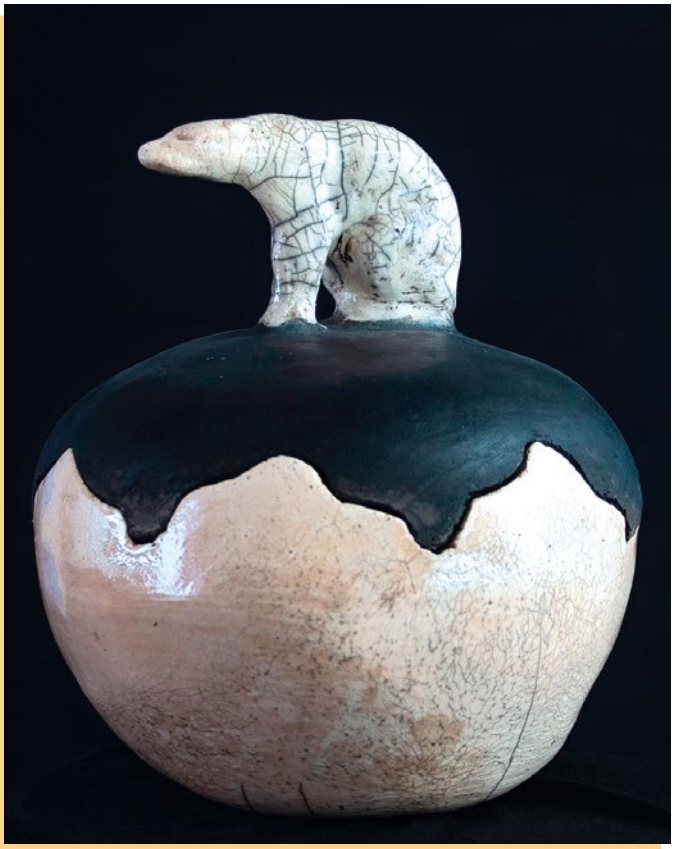
C'est ouvert à tous (sauf aux enfants). Les personnes fabriquent leur propre sujet, qu'ils emportent une fois terminé.

• Quelle est la philosophie du raku ?

Bien plus qu'une technique, le raku incarne une philosophie dont les japonais sont maîtres : un rapport direct au geste, à l'objet, au feu, à l'instant.

Il résonne avec les principes du wabi-sabi, cette esthétique japonaise qui célèbre l'imperfection, la simplicité et l'éphémère.

• Merci, Patricia, de nous avoir dévoilé les gestes et l'atmosphère de cette technique, d'où vous dégagez de remarquables et merveilleux objets de décoration.



Patricia Murrisch – 06 62 39 07 26

patricia.murrisch04@orange.fr

LA 5e ÉDITION DU TÉLÉTHON EDF HYDRO MÉDITERRANÉE 2026 SE PROJETTE...

... et elle sera électrisante !

Préparez-vous à vivre une aventure sportive et solidaire unique : la **Watt Loop** !

La Watt Loop, c'est quoi ?

Une course d'Ultra-Trail en format "last one standing", où les participants doivent parcourir **6,7 km chaque heure**, et ce pendant **30 heures consécutives**.

À la fin de chaque boucle, le temps restant sert à souffler, se ravitailler… avant de repartir pour le tour suivant !

Un défi qui demande endurance, mental, et une bonne gestion de l'effort, de l'alimentation et du sommeil.

Pourquoi 30 heures ?

Parce que cet événement s'alignera sur la durée officielle du Téléthon, soit 30 h d'effort solidaire, pour un **total de 201 km et 5 100 mD+ parcourus**.

Les inscriptions :

Plusieurs formats seront proposés sur un circuit de **6,7 km avec environ 170 m de D+** :

- La Watt Loop : en solo, en relais ou par équipe (jusqu'à 6 participants).
- Le défi personnel : réaliser le plus grand nombre de tours.
- La randonnée / marche nordique : sans limite de tours ni contraintes horaires.

Lieu :

Usine EDF de Vinon-sur-Verdon

La centrale fait partie des aménagements hydroélectriques de la vallée du Verdon, c'est la dernière avant de rejoindre la confluence avec la Durance.

En plus de produire de l'électricité, les ouvrages associés – canaux, galeries, retenues — jouent un rôle crucial d'alimentation en eau potable, industrielle et agricole de la région SUD.

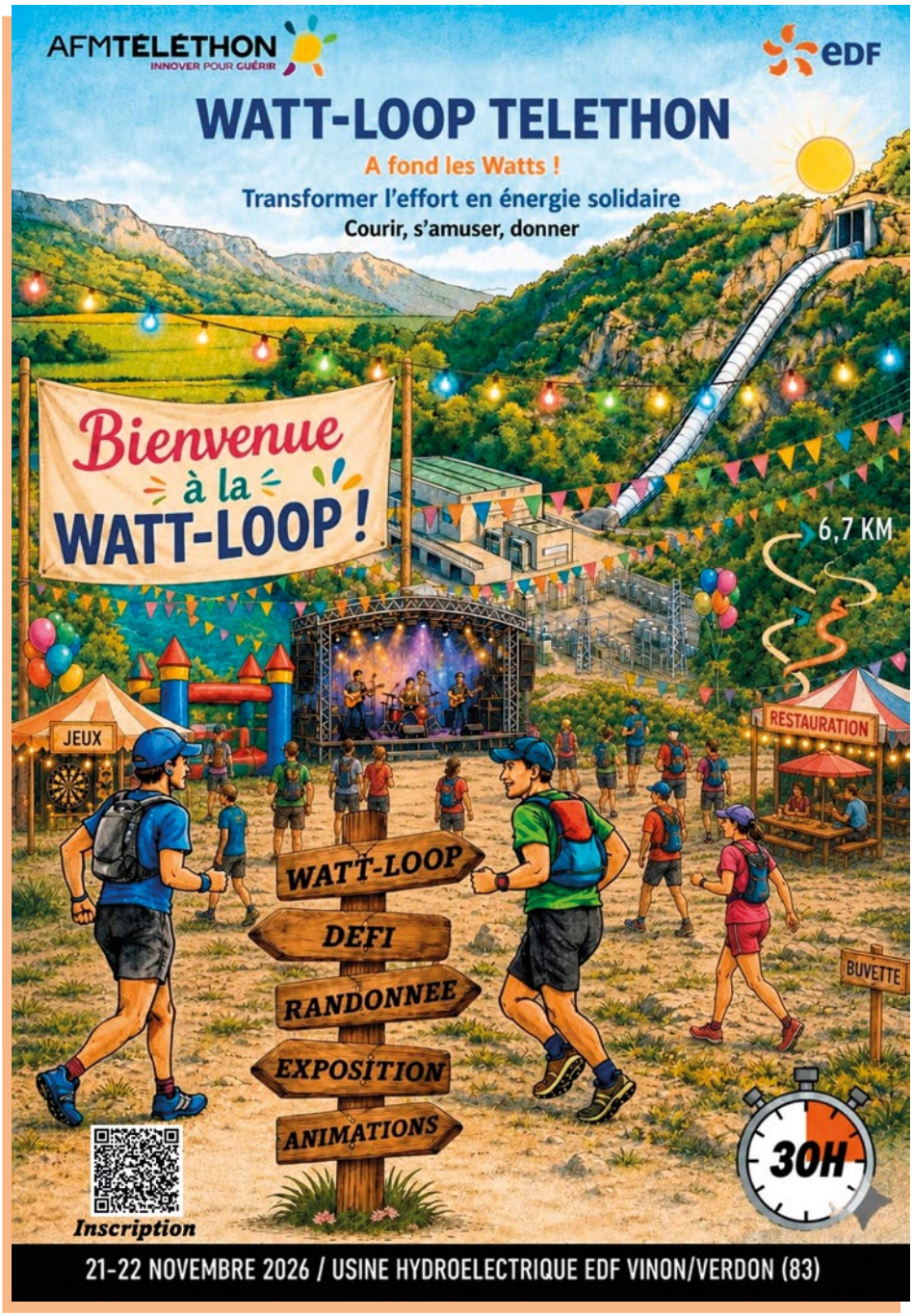
Dates :

Si vous souhaitez participer à l'aventure, rendez-vous les **21 & 22 novembre 2026 à partir de 8h pendant 30 heures d'événement non-stop !**

Et ce n'est pas tout !

Des **animations et activités** (concert, jeux d'animation, stand sur la prévention, food-truck, etc.) seront proposées tout au long de l'évènement pour petits et grands, sportifs ou accompagnants.

Préparez-vous à vivre un moment fort, solidaire et plein d'énergie !





Saison culturelle 2026/2027 au Théâtre au Moulin Saint-André

La saison s'annonce riche et variée à Vinon :

- **Mardi 6 octobre 2026 à 20h30 COMEDIE – Par ici la sortie !**



- **Mardi 3 novembre 2026 à 20h30 COMEDIE – la politique de l'autruche**
- **Mardi 1er décembre 2026 à 20h30 ONE MAN SHOW – Bouba – Neuf mois**
- **Mardi 2 février 2027 à 20h30 ONE MAN SHOW – Ryad Baxx sort de l'ombre**
- **Mardi 9 mars 2027 à 20h30 IMPROVISATION THEATRALE – Les hommes du Président**
- **Mardi 13 avril 2026 à 20h30 HUMOUR MUSICAL- Charly – Concerto déconcertant**
- **Mardi 4 mai 2026 à 20h30 CONFERENCE SPECTACLE – Haut en couleurs**

Billetterie en lign
https://scenesdehauteprovence.dlva.fr/

Contact :

Syndicat mixte Scènes de Haute-Provence
11 place de l'Hôtel de Ville
04100 Manosque
contact@scenesdehauteprovence.fr
04 92 70 35 21

BÊTES DE SCÈNE - le 5 NOVEMBRE 2026

Cette pièce de théâtre - écrite collectivement par les acteurs - offre une expérience unique où les rires se partagent en direct avec le public.

C'est un moment de détente, mais aussi une occasion de s'interroger sur notre relation aux machines.

En famille, entre amis ou en couple, chacun y trouvera un écho à son quotidien. On en ressort le sourire aux lèvres, avec quelques questions en tête.

Une soirée où l'humour rencontre l'actualité. Venez découvrir - une comédie intelligente où tout peut arriver... surtout le rire !



LA 4ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE BIEN-ÊTRE & BEAUTÉ



Le dimanche 4 octobre, de 10h à 18h, la salle des fêtes ouvrira ses portes pour une journée entièrement dédiée à la détente, au bien-être et aux belles énergies, organisée par **Tina Fontanié de Neveha Events**.

Les visiteurs pourront rencontrer de nombreux exposants passionnés : thérapeutes, coachs, praticiens bien-être, spécialistes beauté, médiums et créateur de bijoux en pierres naturelles.

Au programme : **massages et soins, cours de yoga, conférences, ateliers d'aromathérapie et beauté**, médiumnité *, astrologie, et bien d'autres surprises autour du bien-être du corps et de l'esprit.

Une journée idéale pour prendre du temps pour soi, se ressourcer et faire de belles rencontres dans une atmosphère chaleureuse et apaisante.

Rendez-vous le dimanche 4 octobre pour vivre un moment unique, placé sous le signe du bien-être !

**Faculté que possèdent les médiums de servir d'interprètes aux esprits.*

DIMANCHE 30 AOÛT VIDE-GRENIER BROCANTE

Parking au bord du Verdon,
Rive droite en amont du pont.
Buvette et petite restauration sur place.
Renseignements et inscriptions :
Mail : brocantes@vinon-sur-verdon.fr
Documents disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la mairie
Organisé par le Comité municipal Cadre de vie et le comité des fêtes



Programme* des animations de septembre à novembre 2026

Toutes les animations proposées par la médiathèque Joseph Piégay sont gratuites

Histoires de...
Mercredi - 15h30/16h15 :
les 7/10, 4/11
À partir de 3 ans

Jeux de société
Samedi – 10h/12h :
les 17/10, 14/11
De 6 à 99 ans

Club de lecture Jeunesse
Mercredi – 10h/11h :
les 7/10, 4/11
De 8 à 10 ans

Club des lecteurs
Samedi – 10h/11h30 :
les 19/9, 31/10 21/11
Adultes

Présence au **Forum des associations** Le Cours - **Samedi 5/9**

Atelier « cartes postales » ***en accès libre*** *Tout public* **du 9 au 25/9**
Confection et rédaction d'une carte postale en vue de la confier à la boîte gratuite des « Correspondances de Manosque» 23-27/9

Participation à **Faut que ça tourne** organisé par l'association **Hélicomnia**
Samedi 26/9 à 14h
Stand de la médiathèque sur le cours : Lectures, Jeux littéraires...

Dans le cadre de la **Fête de la Science** Sur le thème « **Saveurs gourmandes** »

Exposition :
Des plantes et des hommes
Du 25/9 au 17/10
Saveurs, senteurs, herboristerie... depuis des millénaires les plantes nous accompagnent.
Tout public

Conférence :
La santé dans nos assiettes
Samedi 10/10 à 10h30
Par Laurent Alexandre, spécialisé dans le conseil nutritionnel.
Adultes

Atelier ludique :
Les 5 sens
Samedi 10/10 de 14h30 à 16h30
Parcours ludique autour des aliments et des cinq sens
De 6 à 10 ans

Public familial à partir de 8 ans

Spectacle : **Le temps des pivoines**
Samedi 17/10 à 15h
Lecture théâtralisée par la Compagnie « Craquettes à plumes »
à partir de la BD concourant dans le Prix des lecteurs du Var 2026
Sur inscription

Escape game « Mythes et logique »
Samedi 31 octobre à 17h30
Bienvenue au tournoi des héros de l'Olympe ! Partez à la rencontre des Dieux grecs et relevez leurs défis !
À partir de 9 ans Sur inscription

Tout public dès 9 ans

Veillée littéraire « Monsieur de La Fontaine »
Samedi 7 novembre à 17h
Les fables de La Fontaine s'invitent à la médiathèque. Au programme : un quiz et des lectures pour tester vos connaissances, suivi d'un concours d'amuse-bouches et la constitution par les plus jeune d'une fresque : « Les animaux des fables ». Des rires, des découvertes et un moment convivial à partager en famille.

Le mois du doc
Projection de documentaires en partenariat avec la Médiathèque départementale du Var
Un film chaque vendredi du mois d'octobre
(à ce jour, programme en cours d'élaboration)

Vendredi 6/11 à 17h	Vendredi 13/11 à 17h	Vendredi 13/11 à 17h	Vendredi 27/11 à 17h

Chaque projection sera suivie d'un échange avec le public.
Tout public à partir de 13 ans

Renseignements et inscriptions
Au 04 92 70 59 40

DLVAGGLO DURANCE LUBERON VERDON

* sous réserve de modifications

Vinon sur Verdon.fr

FORUM des ASSOCIATIONS

Vivez vos passions à Vinon !!

VINON-SUR-VERDON

Venez renontrer plus de 30 associations
et découvrir leurs activités

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
DE 9H A 15H

- CSC LA MAISON DU PARTAGE
- MEDIATHEQUE
- VINTAGE MUSIC CLUB
- ÉCOLE DE MUSIQUE DLVAGGLO (stand de 9h à 13h)
- PICCADILLY (cours d'anglais) (stand de 9h à 12h)
- VINON BOARD GAMES
- FCPE
- LA COUR DES GRANDS
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS BÉNÉVOLES
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
- COMITÉ MUNICIPAL VINON VILLE PROPRE
- SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS DLVAgglo
- COMITÉ MUNICIPAL CADRE DE VIE
- PÉDIBUS
- RESONANCES
- VINON CYCLO LOISIRS
- ACSV
- TENNIS CLUB VINON
- MAKTOUBA (stand de 9h à 12h)
- Amicale du Comité Communal des Feux de Forêt
- KUNG FU WUSHU
- SC VINONNAIS
- HAUTE PROVENCE BASKET
- KRYS LINE DANCE
- ASCEA JUDO (stand de 9h à 14h)
- VINON SUR VERDON CANOÉ KAYAK (stand de 9h à 13h30)
- SPORT BIEN ETRE (pilates en extérieur)
- CENTRES ÉQUESTRES : CHATEAU LAVAL ET AURABELLE
- AAVA (Simulateur de vol à la salle des fêtes)
- BILLARD CLUB VINONNAIS
- FÉE DE L'ART
- Office de Tourisme Communautaire

PAYS MANOSQUE TOURISME & CONGRÈS Hautement Provence

Au programme :

9h - 15h Démonstrations et initiations au Billard Club (Zone pas de Menc)

14h - 16h TENNIS CLUB
Initiation tennis au Club

13h30 - 16h VINON SUR VERDON CANOÉ KAYAK
découverte de l'activité au club de kayak

15h - 16h30 ASCEA JUDO
découverte du Taïso et du judo au Dojo

Buvette et petite restauration
par le comité des fêtes



Cérémonie des exploits sportifs
et mise à l'honneur de bénévoles méritants
15h30 à la salle des fêtes

SECTION AÉROMODÉLISME DE L'ACSV

La section compte à ce jour une cinquantaine d'adhérents. Elle est animée à 100% par des bénévoles.

Cette année, nous avons accueilli sur 3 matinées 12 jeunes collégiens du collège Yves Montand et du collège St Charles de Manosque. Ils ont pu voler en double commande grâce à la signature de conventions avec les collèges ainsi que la mise en place de passeports scolaires pour les élèves, par la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme).

Les collégiens accueillis étaient inscrits à des heures de préparation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) : ils avaient 2 heures de cours par semaine pour le préparer. Merci à Fred, Claude et Eric pour leur investissement, ainsi qu'à leur professeur M. GROUT. Cet échange a été une réussite. Il sera reconduit l'année prochaine.

Cette année a été marquée par la mise en place d'un créneau « indoor » au gymnase « Les Galets du Verdon », le mardi de 17h à 18h. Cette nouvelle activité a nécessité l'achat de matériel spécifique pour les jeunes. Cela a été l'occasion de mettre en place avec eux, des ateliers de montage des nouveaux modèles. Merci à Fred et François pour l'animation de ces ateliers.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous voir dès début septembre au gymnase le mardi de 17h à 18h ou au terrain le dimanche matin de 10h à 12h.

Le responsable de section

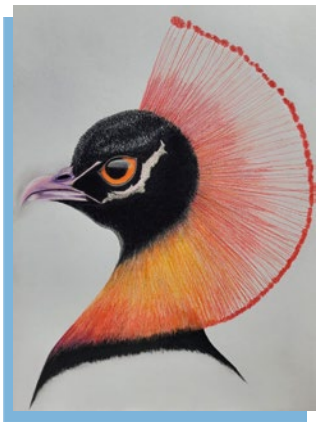














SECTION BEAUX-ARTS - ACSV

La section Beaux-arts propose des cours/ateliers sur la peinture (acrylique, huile, tempera, gouache, encre de Chine, aquarelle, pastel sec, pastel gras, etc.), le dessin (crayons graphite, stylo genre Bic, crayons de couleurs, crayons pastel, sanguine, fusain, charbon, etc.), la gravure (linogravure, monotype) et l'enseignement sur l'histoire de l'Art. Ponctuellement, la photographie (Développement numérique, Utilisation d'un logiciel pour les retouches, Utilisation d'un logiciel IA, etc.) en fonction de la demande.

Chacun choisit de travailler sur un sujet et une technique selon ses intérêts et ses envies, en classe et/ou chez soi. Une partie de la soirée est consacrée aux enseignements sur l'histoire de l'Art et aux corrections du travail individuel. On apprend aussi en écoutant les corrections et en observant.

L'art nous permet de traduire nos émotions en images.

Cours pour les adultes et les ados les mardis de 18h à 20h, salle du Moulin de Saint André.

Cours pour les enfants, Manga, les mercredis après-midi de 13h30 à 15h, salle ACSV.

Ces cours sont encadrés par Christophe Avella Bagur, artiste-peintre (première place dans la catégorie nu du "Best Art Awards" International Compétition 2024, Allemagne) et photographe reporter.

Il s'adapte aux besoins et au niveau de chacun. Pendant les cours, toutes les questions peuvent lui être posées et les besoins et envies de chacun exprimés. Une communication claire est importante pour tous.

La section Beaux-arts organise une exposition annuelle des oeuvres de ses adhérents. **Elle aura lieu cette année du vendredi 9 octobre soir au dimanche 11 octobre, à la Salle des Fêtes.** Merci à la section Aquarelle et à Fée de l'Art, qui exposeront également leurs œuvres, enrichissant ainsi notre expo.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser au secrétariat de l'ACSV, ou de consulter son site : https://acsvvinonsurverdon.fr/

La responsable de section







RENTRÉE 2026

Nouveaux professeurs, danse et musique

INSCRIPTION EN LIGNE

De juin au 8 juillet 2026
Et du 26 août au 15 octobre

Sur le site :

emdansetheatredlvagglo.opentalent.fr
En cliquant sur le lien : « Cliquez ICI »
Ou en envoyant une demande par mail à :
edm-oraison@dlva.fr

RENCONTRES ÉLÈVES, PROFESSEURS :

Oraison :
Oraison : mercredi 2 septembre
10h/12h30 – 13h30/17h30

Vinon/Verdon :
Vinon/Verdon : samedi 5 septembre 10h00/ 13h30
au forum des associations

REPRISE DES COURS LE LUNDI 07 SEPTEMBRE

POUR PLUS D'INFORMATIONS
04 92 79 82 91 - edm-oraison@dlva.fr

LE BILLARD CLUB DE VINON (BCV) À L'HEURE FÉMININE

Les féminines du BCV ont brillé cette saison.

Grâce à l'initiative des responsables sportifs du club, des tournois féminins au sein de la ligue méditerranéenne ont vu le jour, mettant en compétition, parmi toutes les joueuses de la région PACA, 4 des joueuses du BCV.

Le titre de championne de ligue est décerné à une licenciée vinonnaise, Lydia Aubert Roueche, qui par ailleurs s'octroie la **3ème place au championnat de France** qui s'est déroulé en Région Parisienne, à St Maur-des-Fossés.

Pour promouvoir le billard au féminin, la ligue - avec le soutien de la Fédération Française de Billard - a financé début juillet un stage de perfectionnement sur 3 journées, animé par Magali Declunder, 13 fois championne d'Europe, diplômée entraîneur coordinatrice fédérale.

D'autres joueurs du Billard club ont mis en valeur les couleurs de Vinon dans les différentes disciplines qu'autorise le billard français. 2 titres de champions de district : Helene Ivacheff à la libre et Omar Soltani à la bande, et un titre de championne de ligue pour Lydia Aubert Roueche aux 3 bandes.

Les membres du nouveau bureau sont très fiers de la participation et des très bons résultats sportifs de ses licenciés, pour cette saison 2025/2026.

Le président, Michel IVACHEFF



LE STADE D'EAU VIVE A RETROUVÉ SES KAYAKISTES !

Pendant deux jours, samedi 6 et dimanche 7 juin, le Verdon a repris sa **pratique des sports d'eau vive au club Vinon-sur-Verdon Canoë/kayak (VVCK), avec deux compétitions nationales, canoë/kayak free style, et kayak cross, avec un débit de 30m3/seconde, et une météo ensoleillée, ce qui a permis de belles performances.**





Samedi, une trentaine de participants ont pris part à la compétition nationale canoë kayak freestyle, manche de coupe France. (Le **freestyle**, qui a été officiellement reconnu comme discipline sportive à caractère de haut-niveau en novembre 2021, est dédié à l'exécution de figures acrobatiques en eaux vives).

Dimanche, place au kayak-cross, nouvelle discipline de kayak mono-place en eau vive avec obstacles. Course où de trois à quatre concurrents s'affrontent en même temps, au contraire du kayak slalom qui est une course contre la montre.

L'organisation sans faille de ces deux jours de compétition a mobilisé une dizaine de personnes.

Le club remercie la mairie de Vinon-sur-Verdon pour son soutien, l'équipe du Comité cadre de vie, pour avoir facilité l'organisation, et Albert Gradian pour les repas et sa participation à la remise des prix, et tous les bénévoles.

Un grand merci également à EDF pour le lâcher d'eau.

Résultats :

Ces résultats mettent en valeur les adhérents vinonnais du club :

En catégorie U15 : GIX Elio, 3ème - U18 : KELTOUMI Bilal, ; 5ème - U34 : SOMOGYVARY Loïc, 8ème - M35 dame : YEBENES Coralie, 1ère - M35 – homme : GIX Kévin, 1er.

Kayak cross : U15 : BÉVIN Killian, 1er - GIX Élio, 2ème - U18 : KELTOUMI Bilal, 1er , LEGRAS Thibault, - 4 ème - M35 homme : GIX KÉVIN, 1er - M35 dame : YEBENES Coralie 1ère et 3ème au général mixte.

Le président, Kévin GIX

EXPLOSION DES NAISSANCES DE CHATONS : LA STÉRILISATION PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE



En cet été caniculaire, le constat est sans appel pour l'association : nous avons rarement eu autant de chatons à l'association. Si le ciel reste vide de pluie, il pleut des chatons.

Malgré les campagnes de stérilisation, à Vinon ou dans les villes voisines, cette année est dramatique. Nous avons atteint un nombre record (plus de 35 chatons dans nos familles d'accueil) et ce n'est plus possible. On ne le répetera jamais assez : STERILISEZ ! **Parlez-en à vos amis, voisins, collègues, parents, il faut stériliser et lutter contre les portées sauvages ! Si vous avez des difficultés financières, nous sommes là pour vous aider, contactez nous.**

Aimer les chats ce n'est pas les laisser proliférer et faire des portées jusqu'à épuisement, dans des conditions difficiles. Si vous n'aimez pas les chats mais la nature : pensez au fait que les chats sont un drame écologique en raison de leur nombre galopant : ils détruisent la diversité écologique. De plus, il faut nourrir tous ces petits carnivores ! Encore une fois : stérilisez !

L'association se tient à votre disposition par mail : leschatsdevinon@gmail.com ou au 06 69 15 23 81

La présidente, Marine BERGOT

ASCEA JUDO VINON

Avec ses 125 licenciés à la Fédération Française de judo, le club de Vinon se porte bien. Plus de 60 enfants inscrits cette année, une trentaine d'adultes au judo et autant au taïso.

Les résultats ont été à la hauteur puisque pour la deuxième année consécutive, 4 judokas ont obtenu leur ceinture noire. Il s'agit de Mohyeddine Benyahia en décembre 2025, Gabriel Rispal, Kilian Bonnet et Alain Goapper les 13 et 14 juin aux passages de grade PACA au gymnase de Vinon. Une mention particulière à Alain, qui a réussi les katas et la technique, le samedi, et a marqué 50 points en gagnant tous ses combats, le dimanche. Performance encore inégalée dans le club.

Une fois de plus, les responsables PACA ont félicité l'organisation et la bonne tenue de ce gymnase maintenu de main de maître par Didier Saye.

Rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison. *Le président, Jean Gabriel SIGNORET*

PICCADILLY

Comme chaque année, l'association PICCADILLY propose des cours d'Anglais enfants et adultes en groupe et en individuel ainsi que des stages pendant certaines vacances.

Contactez Olivier au 07 87 38 45 74 ou olivierbrouaux83@gmail.com pour d'autres informations, ou rendez-vous au Forum des Associations de Vinon début septembre.

TENNIS CLUB DE VINON

À VINON, LE TENNIS FAIT GRANDIR VOS ENFANTS !

Et si votre enfant découvrait un sport qui allie plaisir, confiance en soi, discipline et vie en plein air ?

Le tennis est souvent associé à la technique, à la concentration et au dépassement de soi. Mais c'est aussi un formidable terrain de jeu où l'on apprend à s'amuser, à se faire des amis et à prendre confiance en soi.

Une école de tennis qui séduit les familles.

L'une des grandes forces du Tennis Club de Vinon est la qualité de son enseignement.

Les cours sont encadrés par Lilian Baudry, coach diplômé d'État, reconnu pour son professionnalisme, sa pédagogie et sa proximité avec les jeunes. Il accompagne les enfants dans leur progression avec passion, bienveillance et énergie.

Débutants ou compétiteurs, chacun avance à son rythme dans un environnement à la fois structuré et convivial.

Dès 3 ans avec le Baby Tennis au gymnase.

Sous forme de parcours ludiques et d'exercices adaptés, les plus petits développent leur équilibre, leur coordination et leur confiance, tout en prenant du plaisir.

Une excellente manière de faire ses premiers pas dans l'univers du sport.

Un club vivant toute l'année.

Au-delà des cours, le Tennis Club de Vinon est avant tout un lieu de vie.

Tournois jeunes, stages pendant les vacances, animations, fêtes du club, compétitions par équipes, rencontres conviviales : les occasions ne manquent pas pour partager des moments forts.

Les inscriptions de septembre « saison 2026/2027 » sont ouvertes !

Que votre enfant souhaite découvrir une nouvelle activité, pratiquer un sport en plein air ou progresser dans un cadre bienveillant et dynamique, le Tennis Club de Vinon-sur-Verdon l'attend avec plaisir.

Rejoignez une aventure sportive et humaine qui grandit chaque année !

• Au TC Vinon, nous ne formons pas seulement des joueurs de tennis.

Nous aidons vos enfants à grandir, à s'épanouir et à prendre confiance en eux.

Le bureau du club de tennis



CENTRE CHORÉGRAPHIQUE MAKTOUBA

Le spectacle de fin d'année de notre école de danse a rencontré un magnifique succès ! Une salle comble, un public conquis et des applaudissements nourris ont récompensé des mois de travail, de passion, et d'investissement.

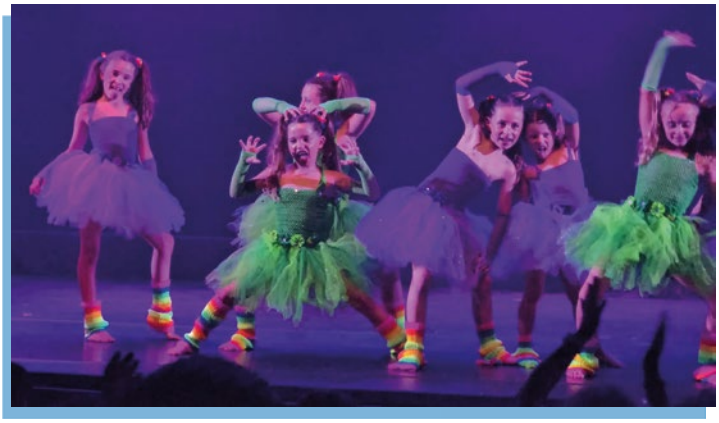
Tout au long de la soirée, les spectateurs ont voyagé à travers des univers très variés : du Charleston au Bollywood, en passant par la danse orientale, les rythmes africains, la K-pop, le ragga dancehall, sans oublier l'énergie du rock sur AC/DC… Il y en avait véritablement pour tous les goûts !

Les nombreux compliments et éloges reçus à l'issue du spectacle sont une belle récompense pour l'ensemble des danseuses, qui ont su transmettre leur passion avec talent et émotion. Ces encouragements leur donnent déjà l'envie de poursuivre cette belle aventure et de préparer les prochains projets avec encore plus d'enthousiasme.

Portés par cet incroyable élan, nous sommes heureux d'annoncer qu'une deuxième édition aura lieu le samedi **3 octobre**. Cette nouvelle soirée sera placée sous le signe du soutien aux femmes : celles qui ont été victimes de violences ou d'agressions, celles en situation de handicap, mais aussi toutes les femmes qui, chaque jour, font preuve d'une force et d'un courage admirables.

Parce que la danse est un langage universel qui rassemble, réconforte et fait passer des messages, nous souhaitons que cette soirée soit avant tout un moment de solidarité, d'espoir et de partage. Les informations complémentaires seront communiquées prochainement.

Un immense merci au public, aux familles, aux bénévoles et à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette soirée un moment inoubliable. À très bientôt pour écrire ensemble ce nouveau chapitre !



KRYS LINE DANCE



L'association Krys Line Dance propose des cours de danse line, du niveau débutant à confirmé, le lundi à partir de 17h à la salle des fêtes.

Bien plus qu'une activité ludique, la danse line offre de nombreux bienfaits : elle stimule la mémoire, développe la coordination, améliore la condition physique et permet surtout de passer un moment agréable en groupe dans une ambiance détendue et conviviale.

Venez partager cette passion, chacun peut trouver sa place sur la piste, (le lundi soir à partir de 18h15 pour les débutants).

Email : kryslinedance@gmail.com

Facebook : KRYS LINE DANCE

LA COUR DES GRANDS RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES !

Chaque année, l'association de parents d'élèves La Cour des Grands s'engage aux côtés des écoles pour représenter la voix des enfants, défendre leur bien-être et contribuer à améliorer leur quotidien.

Au-delà de cette mission, nous organisons tout au long de l'année des événements très appréciés des familles, comme **Halloween, Noël ou encore la fête de fin d'année**. Grâce aux bénéfices de ces actions, nous participons au financement de sorties scolaires et avons notamment offert **plus de 2 600 € de fournitures** aux élèves de l'école primaire.

Aujourd'hui, nous avons besoin de nouveaux bénévoles. Quelques heures de votre temps peuvent faire toute la différence et permettre à ces projets de continuer à exister pour le plus grand bonheur des enfants.

Vous souhaitez vous investir pour les élèves de nos écoles ?

Venez nous rencontrer au Forum des Associations le



samedi 5 septembre ou lors de notre Assemblée Générale : le mercredi 23 septembre à 19h à la salle de réunion du gymnase ou par mail : lacourdesgrands-vinon@gmail.com

Nous comptons sur toutes les personnes qui souhaitent faire vivre cette belle aventure collective. Ensemble, continuons à offrir le meilleur à nos enfants.

ASSOCIATION KUNG FU WUSHU-LA VOIE DE L'EQUILIBRE

Cette saison 2025-2026, année du Cheval de Feu, a été une année sportive toujours aussi riche portée par l'Association KUNG FU WUSHU - La Voie de l'Equilibre, menée de main de Maître par Jean-Vincent TOBI, professeur diplômé ceinture noire 4ème DAN en Arts Martiaux Chinois.

Pour nous permettre d'enrichir notre discipline, nous avons organisé et participé à divers stages et formations tout au long de l'année.

Nous avons clôturé cette belle saison sportive 2025-2026 par le passage de grades en fin de saison. L'ensemble de nos élèves a fait preuve de détermination, de volonté de réussir et a progressé grâce à un encadrement humain, technique et adapté aux différents âges et disciplines.

Jean-Vincent TOBI, accompagné de son assistant Gérard WALTER, ceinture noire 2ème DAN et de l'expertise de Éric LEON, Maître d'Arts Martiaux, enseigne, depuis 13 ans, à ses élèves à partir de 5 ans, la pratique des Arts Martiaux Chinois. De la découverte à l'initiation puis à l'entraînement sportif, il transmet avec patience et passion le Taichi, Qi Gong et Kung Fu, mais aussi la boxe pieds-poings (sanda) et la Self défense.

Ces disciplines sont ouvertes à tous, petits et grands, débutants ou aguerris, et le professeur vinonnais veille au bon déroulement de ses cours en toute sécurité.

Venez nous rencontrer au Forum des Association le samedi 5 septembre 2026. Vous pouvez également nous contacter au 06.82.91.47.95 pour tous renseignements.

Le président, Jean-Vincent TOBI



LA RURAL'MOBILE REPREND LA ROUTE, AU SERVICE DES HABITANTS



Après plusieurs mois d'interruption, la Rural'Mobile a retrouvé les routes de notre territoire. Un retour très attendu qui marque une nouvelle étape dans le développement de notre démarche « d'aller vers », au plus près des habitants.

À la suite du vol de notre précédent véhicule en 2025, la Maison du Partage a dû réinventer ses interventions tout en poursuivant sa présence sur le terrain. Grâce au soutien de nos partenaires et de nos financeurs, la Rural'Mobile est aujourd'hui de nouveau opérationnelle et a déjà repris ses premières actions dans les villages.

Depuis sa remise en service, elle a accompagné plusieurs temps forts de l'été : cafés de rencontre, animations familiales, interventions jeunesse, permanences d'information et présence lors de manifestations locales. Chaque sortie confirme l'importance de disposer d'un outil mobile capable d'aller à la rencontre des habitants, notamment dans les communes rurales où les services sont parfois plus éloignés.

Plus qu'un véhicule, la Rural'Mobile est un véritable espace de proximité. Elle permet d'informer, d'accompagner, de créer du lien social et de favoriser les échanges, directement au cœur des villages. Cette présence mobile constitue aujourd'hui l'un des piliers du projet social de la Maison du Partage.

Cette reprise ouvre de nouvelles perspectives. Au cours des prochains mois, la Rural'Mobile poursuivra son déploiement avec de nouvelles permanences, des actions de prévention, des animations intergénérationnelles, des interventions auprès des jeunes et des familles, ainsi que des projets construits avec les partenaires du territoire.

La Rural'Mobile est de retour, plus que jamais au service des habitants, avec une conviction intacte : aller vers, créer du lien et rendre les services accessibles à tous, partout sur notre territoire.

FESTI'FAMILLES 2026 :

UNE JOURNÉE POUR LES FAMILLES, PORTÉE PAR TOUT UN RÉSEAU

Le samedi 3 octobre 2026, le Parc de l'Enclos à Varages accueillera une nouvelle édition de **Festi'Familles**, un événement gratuit et ouvert à tous, organisé par le **Réseau Parentalité Provence Verdon**.

Animé par la **Maison du Partage**, le Réseau Parentalité Provence Verdon rassemble tout au long de l'année de nombreux acteurs du territoire engagés auprès des familles : centres sociaux, collectivités, établissements scolaires, structures petite enfance, associations, professionnels de santé et institutions. Ensemble, ils construisent des actions favorisant le soutien à la parentalité, le partage d'expériences et le renforcement des liens entre les familles.

Festi'Familles est l'illustration concrète de cette dynamique collective. Cette journée, organisée chaque année dans une commune différente du territoire, est le fruit d'un important travail partenarial mené pendant plusieurs mois.

Pour cette édition 2026, le thème « **Créer pour recycler… Jouons pour la planète** » invitera petits et grands à découvrir, expérimenter et s'amuser autour du réemploi, de la récupération et de la protection de l'environnement. Ateliers créatifs, animations ludiques, jeux, espace pique-nique, foodtruck, château gonflable, animation musicale et nombreuses surprises rythmeront cette journée conviviale.

Au-delà des animations, Festi'Familles est avant tout un temps de rencontre. Cet événement permet aux familles de découvrir les nombreuses ressources présentes sur le territoire, d'échanger avec les professionnels et les associations, mais aussi de partager un moment de détente dans un cadre chaleureux et accessible à tous.

À travers lui, le Réseau Parentalité Provence Verdon réaffirme sa volonté de faire vivre une parentalité positive, de favoriser le pouvoir d'agir des familles et de renforcer les solidarités locales. Lorsque les partenaires unissent leurs compétences, une belle façon de démontrer qu'ils peuvent proposer des projets ambitieux au service des habitants.

Rendez-vous le samedi 3 octobre, de 10 h à 17 h, au Parc de l'Enclos à Varages, pour une journée placée sous le signe de la créativité, du partage et de la convivialité.

DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES RICHES EN ÉMOTIONS ENTRE LES SENIORS DE L'OUSTAU ET LES ENFANTS DE LA CRÈCHE « LES ABEILLONS »

LA MAISON DU PARTAGE
Centre social et culturel

À l'invitation de la crèche **Les Abeillons**, les seniors de l'Oustau ont participé à plusieurs rencontres intergénérationnelles, offrant à chacun de précieux moments de partage et de convivialité.

Au fil des rencontres, cinq seniors se sont retrouvés aux côtés de jeunes enfants, autour d'activités manuelles, de lectures d'histoires et de temps d'échanges. À chaque visite, les enfants ont réservé un accueil chaleureux à leurs aînés, dans une ambiance empreinte de bienveillance, de rires et de curiosité. Ces instants privilégiés ont permis de créer de véritables liens entre les générations, chacun apportant sa spontanéité, son expérience et sa bonne humeur.

Devant le succès de cette initiative et l'enthousiasme partagé par les enfants, les professionnels de la crèche et les seniors, **les rencontres reprendront dès le mois d'octobre. Elles continueront à favoriser les échanges, la transmission et le plaisir d'être ensemble.**

Ces temps de partage ont également fait naître un bel élan de solidarité. Au cours des visites, les seniors ont constaté que la crèche manquait de bavoirs pour répondre aux besoins quotidiens des tout-petits. **Sensibles à cette situation, les participantes de l'atelier couture de l'Oustau ont décidé de mettre leur savoir-faire au service de la crèche en confectionnant une série de bavoirs**. Ce projet, réalisé avec enthousiasme et générosité, illustre parfaitement les valeurs de coopération, d'entraide et de solidarité qui animent ces rencontres intergénérationnelles.



AFFICH'ÉMOI :
QUAND LES AFFICHES RACONTENT NOTRE TERRITOIRE

LA MAISON DU PARTAGE
Centre social et culturel



Le 26 septembre prochain, à l'occasion de la journée culturelle, « Cultur'alités » organisée par l'association **Hélicomnia**, la Maison du Partage inaugurera la **3ème édition d'Affich'Émoi**, un projet qui mêle création artistique, expression citoyenne et valorisation du territoire.

Depuis son lancement, Affich'Émoi invite les habitants à porter un regard différent sur leur environnement. À travers la création d'affiches originales, chacun est amené à s'exprimer, à partager son ressenti, ses souvenirs ou sa vision du territoire. Les œuvres réalisées deviennent autant de témoignages qui mettent en lumière la richesse de notre patrimoine, de nos paysages, mais aussi de celles et ceux qui les font vivre.

Cette nouvelle édition poursuit cette ambition en réunissant habitants, jeunes, bénévoles et partenaires autour d'une démarche créative et participative. **Plus qu'une exposition, Affich'Émoi est un projet de rencontre qui favorise les échanges, la transmission et le pouvoir d'agir des habitants.**

L'inauguration, organisée dans le cadre de la journée culturelle de l'association Hélicomnia, « Cultur'alités », sera l'occasion de découvrir les nouvelles créations, d'échanger avec les participants et de célébrer une nouvelle fois la culture comme vecteur de lien social.

Parce que la culture est un formidable levier de participation et d'émancipation, la Maison du Partage est heureuse de poursuivre cette aventure collective et de faire vivre, à travers **Affich'Émoi**, une expression artistique accessible à tous.

Rendez-vous, le samedi 26 septembre, pour découvrir cette nouvelle exposition et partager un moment convivial autour de la culture et des habitants de notre territoire.

UNE NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE, PLEINE DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGES POUR PETITS ET GRANDS.

Rejoignez-nous tout au long de l'année 2026-2027 sur nos différents ateliers :

Pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans et pour commencer l'année scolaire dans la découverte et le jeu, le café bébé repart en vadrouille.

Retrouvons-nous au bord du Verdon les mercredis 02 et 09 septembre de 9h à 12h pour des matinées où les découvertes sensorielles et psychomotrices auront la partie belle (repli au Relais Petite Enfance (RPE) Leï Belugo, en cas de mauvais temps).

Pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans, notre Lieu d'Accueil Enfants Parents (café bébé) est ouvert tous les lundis et mercredis de 9h à 12h au RPE Leï Belugo



Offrez-vous une pause dans votre quotidien et venez passer un moment privilégié avec votre enfant et rencontrer d'autres parents.

Des ateliers tout au long de l'année aux 1001 bienfaits pour vos enfants, et pour le plaisir de vous offrir un moment de partage ludique et léger avec eux :

- Créa-conte : un moment récréatif 1 fois par mois pour vos enfants de 4-8 ans pour les soutenir dans l'apprentissage du vocabulaire, de la psychomotricité fine…
- Exploration du langage : un moment plein de douceur et de joie, une fois par semaine pour les 0-3 ans et les 3-6 ans pour enrichir le langage, la confiance en soi…
- Eveil musical : un moment chaleureux une fois par mois pour les enfants de 0-3 ans et 3-6 ans pour développer l'apprentissage de la coordination, l'écoute active, la motricité…
- Psychomotricité de 0 à 10 ans durant les vacances scolaires : un espace dédié à la libre expression du corps sous le regard bienveillant d'une psychomotricienne agréée.
- Yoga : un temps de sérénité pour les 0-3 ans et les 3-6 ans durant les vacances scolaires pour renforcer l'attention, la régulation émotionnelle, la souplesse…

Et en prévision : des sorties, balades, visites de sites, séances de cinéma et bien d'autres ateliers.

Vos besoins, vos envies sont nos besoins et nos envies, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour que nous soyons à chaque instant au coeur de l'aventure avec vous.

Tenez-vous au courant de nos programmes mensuels en nous rejoignant sur les réseaux. Des programmes papier sont disponibles à la mairie, au moulin, à la boulangerie, à la médiathèque ou encore dans nos bureaux.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S)

L'accompagnement à la scolarité reprend dès octobre les mardis et jeudis de 16h30 à 18h pour les enfants en primaire et collège.

Ces ateliers sont conçus afin de permettre à vos enfants d'acquérir et de consolider les apprentissages scolaires à travers des projets ludiques, et sont animés par des personnes diplômées. N'hésitez pas à nous appeler pour vous renseigner.



NOCES D'OR & NOCES DE DIAMANT

50 et 60 ans de mariage
Mardi 6 octobre 2026

Cette année encore, la commune souhaite mettre à l'honneur les couples qui célèbrent leur 50ème (noces d'or) ou 60ème anniversaire de mariage (noces de diamant).

Les couples mariés en 1976 ou 1966 résidant à Vinon-sur-Verdon, sont invités à se faire connaître auprès du service État civil avant le 25 septembre 2026, munis de leur livret de famille.

Une invitation au déjeuner leur sera ensuite adressée pour participer à la cérémonie organisée le mardi 6 octobre à l'Oustau du Verdon, afin de célébrer ensemble cet événement unique et émouvant.

- Renseignements :04 92 78 86 33
- communication@vinon-sur-verdon.fr

VOTRE VÉHICULE A FAIT L'OBJET D'UNE MISE EN FOURRIÈRE ET VOUS SOUHAITEZ LE RÉCUPÉRER ?

Pour information, aucune sortie de véhicule mis en fourrière n'est possible sans un document administratif rédigé par les forces de l'ordre. Ce document se nomme **"main levée".**

Comment l'obtenir ?

2 solutions :

1 - Présentez-vous au poste de police municipale pendant les heures d'ouvertures du service (du lundi au vendredi de 08h à 17h), avec les documents suivants, **pour obtenir votre main levée :**

- **Permis de conduire du conducteur et attestation d'assurance en cours de validité.**

Info par téléphone au : 06 70 13 47 85

2 - Faites toutes les démarches en ligne en scannant le QR code ci-contre tout en suivant les instructions de la page web.

Pour faire la demande de main levée en ligne, vous aurez besoin des documents suivants :

- Permis de conduire du conducteur, certificat d'immatriculation du véhicule et une attestation d'assurance en cours de validité.

Pour vérifier si votre véhicule est bien assuré, vous pouvez aussi utiliser ce QR Code en suivant les instructions.

RÉNOVEZ VOTRE HABITAT ET AMÉLIOREZ VOTRE QUOTIDIEN !

Vous avez un projet de rénovation pour votre logement ? Vous souhaitez réaliser des économies d'énergie, améliorer votre confort, ou adapter votre habitation à une perte d'autonomie ? L'ALTE (Agence Locale de la Transition Énergétique) vous accompagne dans vos démarches, en partenariat avec le Département des Alpes de Haute-Provence, dans le cadre du dispositif France Rénov'.

Bénéficiez de conseils personnalisés et d'informations précieuses près de chez vous !

L'ALTE organise des permanences sur rendez-vous dans plusieurs communes du département pour répondre à toutes vos questions concernant :

- **Les aides financières disponibles** pour vos travaux de rénovation.
- **Les économies d'énergie réalisables** grâce à des solutions adaptées et personnalisées aux problématiques de votre logement.
- **L'amélioration de votre confort**, été comme hiver.
- **L'adaptation de votre logement** pour faciliter le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie ou de handicap.

Retrouvez nos conseillers lors de nos prochaines permanences :

- **Manosque** : le 3ème mardi du mois.
- **Riez** : le 2ème mercredi du mois.

Des conseillers à votre écoute !

Pour toute information complémentaire ou pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter l'ALTE par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, au **04 90 74 09 18.**

N'attendez plus pour donner vie à vos projets de rénovation et profiter d'un logement plus confortable, économique et adapté à vos besoins !

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU MÉDECIN !

Depuis le **13 juillet**, la commune accueille un nouveau médecin généraliste :

Le Docteur Anaëlle Pasquini di Barbieri.

Les consultations ont lieu au **Pôle médical, 20 rue Saint-André.**

Les rendez-vous sont à prendre directement sur **Doctolib.**

Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Pasquini-di Barbieri, et nous réjouissons de son installation qui contribue à renforcer l'offre de soins sur notre commune.

PROJET DE CHAUFFERIE NUCLÉAIRE AU CEA DE CADARACHE : *PARTICIPEZ AUX RENCONTRES DE LA CONCERTATION PRÉALABLE.*

Décarboner les réseaux de chaleur : c'est l'ambition de Calogena, qui porte un projet de chaufferie nucléaire sur le site du CEA Cadarache, afin de remplacer l'installation actuelle fonctionnant au gaz.

Une concertation préalable se tiendra du 28 septembre au 28 novembre 2026, afin de permettre à toutes et tous de s'informer, de poser ses questions et de partager son avis sur le projet.

Ne manquez pas la réunion de lancement, prévue le 30 septembre 2026 à 18h30 au Château de Cadarache (Route de Vinon sur Verdon, 13115 Saint-Paul-Lez-Durance) !

Rendez-vous sur www.calogena-cadarache-concertation.fr pour découvrir le projet, consulter les documents de la concertation et retrouver le calendrier des rencontres.

RECENSEMENT MILITAIRE : PENSEZ-Y !

À partir de leurs 16 ans, garçons et filles doivent se faire recenser, dès leur anniversaire jusqu'au dernier jour du 3e mois qui suit celui-ci.

Cette démarche s'effectue en Mairie, au service État-Civil, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Une fois cette obligation accomplie, ils recevront une attestation de recensement à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet la convocation à la journée « défense et citoyenneté » et assure d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune.

Contact : 04 92 78 80 31 - secretariatdgs@vinon-sur-verdon.fr



ÉCLAIRAGE PUBLIC : COMMENT SIGNALER UNE PANNE ?

Dans le cadre de la gestion de l'éclairage public assurée par **DLVAgglo**, les habitants sont invités à utiliser désormais le Portail Citoyen pour signaler toute panne ou effectuer une demande d'intervention.

Cette plateforme permet de transmettre directement les informations aux services compétents et d'assurer un meilleur suivi des demandes, pour une prise en charge plus rapide et plus efficace.

Pour accéder au service, rendez-vous sur **le Portail Citoyen de DLVAgglo** ou utilisez directement le formulaire dédié au signalement des pannes d'éclairage public :

- Portail Citoyen : https://www.espace-citoyens.net/manosque-dlva/espace-citoyens/Home/AccueilPublic
- Formulaire de signalement : https://www.espace-citoyens.net/manosque-dlva/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/ECL_PUBLIC/D_EP_DLVA3

En cas de panne d'un ou plusieurs points lumineux, nous vous remercions de privilégier cette démarche, qui permet un traitement optimisé des interventions.

ÉLÉCTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les scrutins pour l'élection du Président de la République auront lieu le dimanche 18 avril 2027 pour le premier tour et le dimanche 2 mai 2027 pour le second tour.

En vue de ces échéances majeures, la mairie se mobilise pour garantir la bonne tenue des opérations électorales.

Une année de refonte des listes électorales

Conformément au cycle quinquennal, l'année 2027 devrait être une année de « refonte » des listes électorales.

Cette opération d'envergure nationale vise à procéder à une mise à jour exhaustive du Répertoire Électoral Unique (REU).

Elle permet notamment la réédition des cartes électorales pour l'ensemble des citoyens inscrits sur les listes, assurant ainsi la fiabilité du fichier électoral avant le passage aux urnes.

Aussi, nous vous invitons à vérifier votre capacité électorale sur la commune.

Cette démarche est fortement recommandée si :

- Vous venez de vous installer dans la commune.
- Votre état civil ou votre situation familiale a changé.
- Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur lors des dernières élections.

Comment vérifier votre situation ?

Vous pouvez dès maintenant :

1. Vérifier votre inscription en ligne :

Rendez-vous sur service-public.gouv.fr. En quelques clics, vous pourrez confirmer votre commune d'inscription et connaître votre bureau de vote.

2. Signaler un changement :

- En cas d'erreur : présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- En cas de déménagement au sein de la commune : vous pouvez simplement retourner le coupon ci-dessous complété à la mairie ou par mail, accompagné d'une copie de votre carte nationale d'identité (CNI) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le service Élections de la mairie reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans ces démarches.

Contact : elections@vinon-sur-verdon.fr

Tél. 04 92 78 92 62

DÉCLARATION DE CHANGEMENT D'ADRESSE AU SEIN DE LA COMMUNE

Identification de l'électeur

❑ M. ❑ Mlle ❑ Mme

Nom Prénom

Ancienne adresse.....

Nouvelle adresse

Téléphone...../...../...../...../..... E.Mail.....@.....

Joindre la copie d'une facture de moins de 3 mois de votre nouveau domicile.
Je sollicite en conséquence la mise à jour de l'inscription sur la liste électorale du bureau de vote dans lequel est situé mon nouveau domicile.

A Vinon-sur-Verdon, le : *Signature :*

PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

En nature Simone ! Appel à participation

Il est sans cesse question de changement climatique et d'efforts à fournir pour faire évoluer la situation. Oui, mais comment s'y prendre? Que faire chez nous, dans notre quotidien? C'est à cette question que souhaite répondre "En NATURE Simone!"

Cette démarche nous accompagne dans le changement avec des petits trucs, des astuces simples auxquelles nous ne pensons pas toujours.
Le Parc du Verdon propose d'expérimenter, de tester lors de divers ateliers de cuisine, de bricolage, et autres qui nous aiderons à changer quelques habitudes tenaces.



Participez à une série d'ateliers pratiques et ludiques en famille, entre amis, voisins ou en solo.

La participation est gratuite. Le nombre de places est limité.

Pour nous aider à proposer des ateliers sur-mesure, inscription obligatoire (préciser le nombre de participant et l'âge des enfants) à emasson@parcduverdon.fr ou par sms au 06 76 65 29 44

Inscrivez-vous sur ces différents rendez-vous et venez partager des moments conviviaux autour de sujets qui nous concernent tous.

Mardi 25 août : Construisons un four solaire - à la salle des fêtes - 14h/17h
Samedi 5 septembre : Chiche, osons les légumineuses ! Diversifions les sources de protéines dans nos assiettes - à l'Oustaou - 10h30/16h30
Samedi 19 septembre : Expérimentons le batch cooking (la préparation de plusieurs repas en 1 temps) - à l'Oustau - 10h30/16h30
Dimanche 11 octobre : Accueillons la faune dans les jardins - construction de nichoirs et mangeoires - à l'Oustaou - 10h30/16h30
Samedis 17 octobre et 7 novembre : Réduisons notre consommation d'eau - trucs et astuces - à la médiathèque - 9h/12h
Samedis 31 octobre et 28 novembre : économisons notre électricité sans diminuer notre confort - à la médiathèque - 9h/12h le 31 octobre et 14h/16h30 le 28 novembre



CE PROGRAMME EST FINANCÉ PAR L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON. IL EST MENÉ EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE VINON-SUR-VERDON.

Parc naturel régional du Verdon
Une autre vie s'invente ici

La lettre de Charlotte

Promenons-nous dans la rue Grande, et sur la place de l'Horloge.

Bonjour,

Après avoir découvert tous les coins et recoins de notre nouveau Cours, si différent de celui de 1904, je vous propose maintenant de continuer notre promenade en vous emmenant flâner dans certains quartiers de notre ancien village, sur lequel notre histoire s'est - petit à petit - construite.

• **Commençons notre promenade par la rue Grande**. Cette rue structurante de notre commune accueillait deux routes départementales : la RD 952 qui reliait Aix-en-Provence à Castellane en passant par Gréoux-les-Bains et Riez, l'antique chemin d'Aix, ou « grand chemin royal » et la RD 554 entre Hyères et Manosque, en passant par Brignoles. Au 16ème siècle, on appelait aussi cette rue **« carrera publica » ou bien « la rue publique allant à Ginasservis ».**

• Il fut une époque - le pays alors ravagé par les guerres - où l'on n'empruntait plus pour aller à Aix, la route qui passait par Cadarache, près du lieu-dit « vallon de Malpassé » et la vallée de la Durance.

• Dès le 17ème siècle, la rue Grande a rassemblé une grande partie des activités- et de la population de Vinon. Elle fut élargie sur toute sa longueur en 1774, imaginons alors son étroitesse aux époques antérieures ! On a du mal à concevoir qu'elle **accueillait jusqu'en 1945 toute la circulation des charrettes en double sens, et même des voitures lorsque celles-ci apparurent dans le village.**

• Les commerces ne manquaient pas, entre la rue Grande et la place de l'Horloge : mise à part la Poste, qui – elle – n'a pas bougé, on y trouvait l'épicerie de Séraphine (pour mémoire, grand-mère d'André Gouin, qui fut la « mémoire vive » de notre village), la boucherie de Désiré, Paul – dit « Pichelli - garde-champêtre et coiffeur, Martin, le bourrelier



Place de l'Horloge



Arrivée à l'Hôtel du Cours

qui venait de Gréoux réparer les selles, les harnais et les colliers des chevaux (le garagiste d'aujourd'hui) deux boulangeries, quatre épiceries, deux boucheries, deux merceries… un marchand de journaux…

• Dans sa partie basse, la rue Grande a pris le nom de **rue de la Libération**, depuis le pont sur le Verdon, jusqu'au croisement avec le Cours. C'était alors, elle aussi, une rue très commerçante. On y trouvait deux hôtels : l'hôtel du Cours, détruit lors du bombardement du 15 août 1944 et remplacé par l'immeuble « le clair logis », et l'hôtel-restaurant « du Verdon », qui était au-dessus de l'ancien cinéma (aujourd'hui salle des Fêtes) appelé également « le Casino », Ce bâtiment abrite l'Hôtel de Ville, depuis 1973.

Se succédaient « le Bar du siècle » (aujourd'hui Salon de Coiffure « Studio L »), les pompes à essence tenues par Henri Philibert (dit Gari) le garage Charles Ramu, en face, un magasin de vêtements de travail tenu par un Manosquin, Monsieur Carretier, et enfin, la pharmacie Marrel.

Mais le point de curiosité de cette rue se trouvait aux abords du chemin de la Renarde : **la fameuse « bascule »**. Un petit bâtiment de forme carrée, abritait le peseur (Officier assermenté, qui s'occupe de l'opération et délivre des bons de pesage), et les poids et mesures. (voir photo « Hôtel du Verdon 1) Ce pont bascule accueillait tous les véhicules à peser : charrettes attelées, et plus tard, camions, voitures et toutes les marchandises, entre autres le raisin au temps des vendanges, les stères de bois, et même les bestiaux qui devaient être vendus à la boucherie… Une seule personne en détenait la clé : Titine, la marchande de journaux établie en face de l'ancien Moulin de Noirel. Elle se déplaçait pour les « pesées », attestées par un ticket imprimé directement à la bascule. Ce premier pont bascule a été démoli.

En 1952, une nouvelle bascule a été construite à côté de l'école élémentaire, le long du chemin qui permet d'accéder sous le pont, qui a pris par la suite le nom de « rue de la Bascule ». (Les écoles existaient depuis 1914, le Verdon avait été endigué entre 1885 et



L'Hôtel du Verdon, l'actuelle mairie.

1887. Le pont mis en service avant la Révolution, en 1787, avait pris la suite de la barque).

La premièrere coopérative vinicole était installée à côté du pont, où se trouve une aile de l'école élémentaire. La capacité de stockage a été agrandie à plusieurs reprises, pour suivre l'augmentation de la production de raisins.

Toujours insuffisante, une coopérative annexe a été édifiée, en bordure de l'avenue de la République (Il s'agit du bâtiment qui accueille l'actuelle caserne des pompiers). La capacité de stockage a alors atteint 25 000 hectolitres. ***Pour accompagner cette production pléthorique, un nouveau pont bascule a donc été construit en 1952****, devant la cantine scolaire. Aujourd'hui, cette bascule a elle aussi, disparu, tout comme la production de vin à Vinon !*

• Faisons maintenant un petit détour par la Place de l'Horloge, (*) qui tient son nom de « la Tour de l'Horloge et du clocher, au-dessus desquels se trouve le « campanile » ()**

• Bel exemple de la vie sociale et de l'aménagement progressif du village, dans les années 30 – cette place en était le véritable « cœur !.

On discutait ferme, sur la place de l'Horloge : assis par terre, les hommes refaisaient déjà le monde en « blaguant », pendant que les femmes occupaient leur temps au lavage, au repassage, au ravaudage, à la cuisine…



L'Hôtel du Verdon (1) - au fond à gauche, le petit bâtiment abritait la fameuse bascule.

…Peu de choses ont changé, aujourd'hui, n'est-ce pas ?

• C'est aussi sur cette place que le matin, les écoliers se réunissaient avant que le maître ne vienne les chercher pour les faire monter dans leur classe. *L'école était alors dans la Grand Rue, au deuxième étage de l'ancienne mairie (***). Et c'était aussi là qu'avaient lieu les récréations.*

Et, le soir venu, la jeunesse vinonnaise y venait pour voir passer la diligence qui montait de Marseille, regarder l'attelage et l'équipage de près, et repérer qui en descendait… qui y montait !

• Comme le disait déjà Joseph Piégay, dans son livre « Les terroirs de Vinon », ***« Nous savons bien qu'on ne peut pas tout garder du passé, mais on ne veut pas tout perdre ».***

Après cet été caniculaire, respirons un peu mieux ! Je souhaite à chacun d'entre vous une rentrée studieuse, active, dans un monde apaisé.

Charlotte

- - - - -

() En 1856, le Cours n'existe pas. Il est donc question d'établir une place publique sur ce terrain où jusqu'en 1600 des maisons et la « Chapelle St Claude » ont occupé la place. (à noter que cette chapelle a servi de « maison de détention » en 1824 !). Cet emplacement est donc choisi pour « être le seul lieu de réunion des habitants du village ».*

*(**)* ***C'est en 1993, qu'une nouvelle cloche de 190 kg et un nouveau campanile seront posés par héliportage, avec la colaboration d'EDF. Elle est accordée en « ré »et porte la devise « dans la joie et dans la peine, ma voix sera toujours messagère d'espérance »*** *(quelle belle devise pour notre village !). C'est la grosse cloche du clocher - celle de l'église St Zacharie , dite "cloche du glas" - qui sonne toujours les heures.*

L'ancien campanile domine aujourd'hui le rond-point des routes d'Aix et de Ginasservis.



*(***) au 82 rue Grande – on peut y voir, sur le mur, le sceau officiel de l'altitude de Vinon.*

- - - - -

Sources : Joseph Piégay « les Terroirs de Vinon » - André Gouin (mémoire vive de notre village) – Claude Cheilan- Merci à eux.

ETAT CIVIL - AGENDA



NAISSANCES

HENRIQUE FERNANDES Giovanï
le 19 février

DROGOU Lucas
le 14 juin

ILS SE SONT DIT "OUI"

UDARI Thomas et SARDA Clémentine le 16 juin

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BOURGEA née FERNANDEZ Liliane
le 5 juin

LEROY Myriam le 23 juin

TASSI Michelle le 14 juillet

ALTALAGUERRI Alain
le 21 juillet

CORTES jeannette née CORRADI
le 28 juillet

Les familles remercient chaleureusement les personnes ayant exprimé leurs témoignages d'amitié et de soutien, lors de la perte d'un proche.

Septembre 2026

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Mer 2	Assemblée générale	Résonances	Salle des Fêtes - isnard.mireille0427@orange.fr		19h30-22h30
Sam 5	Les Musicomnia du Cours - Hélicomnia		Esplanade Yves Guis	info@helicomnia.fr	19h-21h
Sam 5	Forum	Municipalité & Associations	Esplanade Yves Guis	04 92 78 86 33	9h-15h
Sam 5	Remise des prix aux sportifs de l'année - Municipalité - Esplanade Yves Guis - 04 92 78 86 33				15h30
Ven 18	Assemblée générale	Vintage Music Club	Salle des Fêtes	vintagemusicclub@gmail.com	18h
Dim 20	Bal Trad	Trad et Ridera	Salle des Fêtes	tradetridera@hotmail.fr	15h à 1h
Mer 23	Assemblée générale	La cour des Grands	Salle de réunion gymnase - lacourdesgrandsvinon@gmail.com - 19h		
Sam 26	Cultu'ralité	Hélicomnia	Esplanade Yves Guis	info@helicomnia.fr - à partir de 14h30	
Lun 28	Collecte de Sang	Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles - Salle des Fêtes - 04 92 78 89 74			15h 19h

Octobre 2026

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Sam 3	Spectacle	Maktouba - Gymnase - centre.choregraphiquemaktouba83@yahoo.com			15h
Dim 4	Salon du Bien-être	Neveha Events	Salle des Fêtes	info@neveha-concept-life.fr	
Mar 6	Cérémonie des noces d'or et de diamant - Municipalité - Oustau dou Verdon - 04 92 78 86 33				11h30
S-D 10-11	Exposition Beaux Arts	ACSV	Salle des Fêtes	04 92 78 81 68	
Ven 16	Assemblée générale	Boule du Verdon	Salle des Fêtes	06 29 69 70 47	15h 22h
Dim 18	Vide Poussette	Crèche les Abeillons	Salle des Fêtes	04 92 78 87 87	8h
Sam 24	Assemblée générale	NYNOS	Salle des Fêtes	asso.nynos@gmail.com	Journée
Dim 25	Changement d'heure		A 3h il sera 2h		
Sam 31	Halloween	La Cour des Grands	Salle des Fêtes - 06 32 65 81 16 - 14h devant la Salle des Fêtes		

Novembre 2026

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Jeu 5	Théâtre "Tribunal"	Les Bêtes de Scène - Théâtre du Moulin Saint André - lesbetesdescene83560@gmail.com - 19h30			
Sam 7	Soirée Cabaret	Comité des fêtes	Salle des Fêtes	comitedesfetesdevinon@gmail.com	
Mer 11	Commémoration de l'Armistice de 1918 Municipalité et associations d'anciens combattants		10h45 au cimetière Dépôt de gerbes au cimetière suivi d'un apéritif à la Salle des Fêtes	04 92 78 86 33	
Ven 13	Assemblée générale extraordinaire - AAPPMA		Salle des Fêtes	06 13 74 26 84	18h
S-D 14-15	Compétition de judo	ASCEA Cadarache Judo	Gymnase	jeangabriel.signoret@gmail.com	
Dim 22	Bourse aux jouets	FCPE	Salle des Fêtes	fcpe.vinon@gmail.com	